



ECREEE
Towards Sustainable Energy

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

Juillet 2022



ECOWAS CENTRE FOR RENEWABLE ENERGY AND ENERGY EFFICIENCY
CENTRO PARA AS ENERGIAS RENOVÁVEIS E EFICIÊNCIA ENERGÉTICA DA CEDEAO
CENTRE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE DE LA CEDEAO



Clause de non-responsabilité

Cette publication et le matériel qu'elle contient sont fournis "en l'état". Toutes les précautions raisonnables ont été prises par le CEREEC pour vérifier la fiabilité du matériel contenu dans cette publication. Cependant, ni la CEDEAO ni aucun de ses fonctionnaires, agents, fournisseurs de données ou autres tiers ne fournissent de garantie d'aucune sorte, qu'elle soit explicite ou implicite, et ils n'acceptent aucune responsabilité pour toute conséquence de l'utilisation de la publication ou du matériel qu'elle contient. Les informations contenues dans le présent document ne représentent pas nécessairement les opinions de tous les membres du CEREEC. La mention de sociétés spécifiques ou de certains projets ou produits n'implique pas qu'ils sont approuvés ou recommandés par le CEREEC de préférence à d'autres de nature similaire qui ne sont pas mentionnés. Les appellations employées et la présentation des informations contenues dans le présent document n'impliquent de la part de le CEREEC aucune prise de position quant au statut juridique des régions, pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Table des Matières

Sigles et abréviations	VI
Avant-propos	8
Message du Directeur Exécutif du CEREEC	10
Remerciements	12
Résumé analytique	14

PARTIE I: ANALYSES

1. Energies Renouvelables et Efficacité Energétique dans l'espace CEDEAO.....	20
1.1 Secteur énergétique de la CEDEAO.....	20
1.2 Historique du CEREEC.....	21
1.3 Gouvernance actuelle du CEREEC.....	22
1.4 Forces, Faiblesses, Opportunités and Menaces (SWOT).....	24

PARTIE II: STRATEGIE

2. Contexte de développement du plan stratégique 2023-2027.....	28
2.1 La vision 2050 de la CEDEAO - et le pilier applicable au CEREEC.....	28
2.2 Contribution du CEREEC aux “4X4 objectifs stratégiques” de la direction actuelle de la Commission de la CEDEAO.....	30
2.3 Vision, mission, objectifs et valeurs du CEREEC.....	31
2.4 Orientations Stratégiques du CEREEC.....	32
2.5 Lien entre l’Orientation Stratégique du CEREEC, le CCA et la Vision 2050.....	35
2.6 Théorie du Changement du CEREEC.....	37

PARTIE III: MISE EN ŒUVRE

3. Cadre de mise en œuvre.....	48
3.1 Principaux acteurs et rôles dans la mise en œuvre.....	48
3.2 Mise en œuvre du Plan Stratégique.....	50
3.3 Mécanisme de financement et mobilisation des ressources.....	53
3.4 Plan de mise en œuvre.....	58
3.5 Stratégies de communication et technologie de l’information.....	68
4. Cadre de suivi et d’évaluation.....	70
4.1 Introduction.....	70
4.2 Cadre Logique.....	70
4.3 Cadre stratégique et plan de suivi des performances.....	73

Table des Matières

Tableaux et Figures

Tableaux

Tableau 1 Matrice SWOT.....	24
Tableau 2 Interventions Stratégiques du CEREEC pour 2023-2027.....	38
Tableau 3 Hypothèses et conditions préalables de la théorie du changement du CEREEC.....	44
Tableau 4 Principaux acteurs et leurs rôles.....	48
Tableau 5 Alignement des programmes existants sur les résultats attendus dans le cadre de l'orientation stratégique 2.....	51
Tableau 6 Questions clés en matière d'EnR/EE dans la région de la CEDEAO et réponse du CEREEC.....	58
Tableau 7 Cadre logique stratégique du CEREEC.....	70
Tableau 8 Plan de suivi des performances du CEREEC.....	74

Figures

Figure 1 Structure Organisationnelle du CEREEC.....	23
Figure 2 Contribution du CEREEC à la Vision 2050 de la CEDEAO.....	29
Figure 3 Lien entre le cadre stratégique du CEREEC, le CCA et la Vision 2050 de la CEDEAO.....	36
Figure 4 Théorie du changement du CEREEC.....	37
Figure 5 Budget indicatif du CEREEC (en termes réels).....	54
Figure 6 Budget indicatif du CEREEC (scénario prudent, en termes réels).....	55
Figure 7 Budget indicatif du CEREEC (scénario optimiste, en termes réels).....	55
Figure 8 Risques spécifiques à l'intervention du PS 2023-2027.....	66

Sigles et abréviations

ADA	Agence Autrichienne de Développement
AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
AfCFTA	Zone Continentale Africaine de Libre Echange
ARREC	Autorité Régionale de Régulation de l'Electricité de la CEDEAO
BAD	Banque Africaine de Développement
BESS	Système de Stockage d'Énergie par Batterie
CCRE	Centre de Coordination des Ressources en Eau
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communautés Economiques Régionales
CEREEC	Centre de la CEDEAO pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique
CO2	Dioxyde de Carbone
CSF	Cadre Stratégique Communautaire
DP	Partenaires au Développement
EAC	Communauté Economique de l'Afrique de l'Est
EACREEE	Centre d'excellence pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique de l'Est
EBID	Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO
ECA	Associés en Conseils Economiques
ECOWREX	Observatoire des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO
ECSSES	Système de Certification de la CEDEAO pour les Compétences en Énergie Durable
EDCC	Comité Consultatif des Donateurs de la CEDEAO (pour le CEREEC)
EEEOA	Système d'Echanges d'Énergie Electrique Ouest Africain
ENERGICA	Accès à l'énergie et transition verte démontrés de manière collaborative dans les zones urbaines et rurales en Afrique
EnR	Énergies Renouvelables
EREP	Politique des énergies renouvelables de la CEDEAO
ESCO	Entreprise de services énergétiques
ESEF	Forum de l'énergie durable de la CEDEAO
GES	Gaz à effet de serre
GGGI	Institut Mondial de la Croissance Verte
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GN-SEC	Réseau mondial de centres régionaux d'énergie durable
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
IFN	Institution Focale Nationale
IRP	Planification Intégrée des Ressources
ISO	Organisation Internationale de Normalisation

Sigles et abréviations

OCAT	Outil d'Evaluation des Capacités Organisationnelles
ODD	Objectif de Développement Durable
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAC-SOLAR	Promouvoir la Compétitivité Agricole Grâce à l'Energie Solaire
PEE	Politique d'Efficacité Energétique de la CEDEAO
PERE	Politique Régionale d'Efficacité Energétique
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PPDU	Cellule de Préparation et de Développement des Projets d'Infrastructures de la CEDEAO
ProCEM II	Promotion d'un Marché de l'Energie Respectueux du Climat dans la Région de la CEDEAO - Deuxième phase
PUE	Utilisations Productives de l'Energie
R&D	Recherche et Développement
RAAF	Agence Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation
ROGEAP	Projet Régional d'Accès à l'Electricité Hors Réseau
RREP	Politique Régionale des Energies Renouvelables
S&E	Suivi et évaluation
SACREEE	Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique du SADC
SADC	Communauté de Développement de l'Afrique australe
SWOT	Forces, faiblesses, opportunités et menaces
TdR	Termes de référence
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International
WACCA	Programme de Cuisson propre en Afrique de l'Ouest
WASCAL	West Africa Science Service Center on Climate Change and Adapted Landuse (Centre de services scientifiques d'Afrique de l'Ouest sur le changement climatique et l'utilisation adaptée des terres)
WASEF	Fonds Ouest-Africain pour l'Energie Durable





Avant-propos



Les facteurs qui ont rendu nécessaire la création du Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC/ ECREEE) il y a près de 13 ans, restent encore pertinents à l'heure actuelle. La biomasse joue un rôle prédominant dans l'utilisation de l'énergie, en particulier pour la cuisson; le faible accès à l'électricité, en particulier dans les zones rurales ; la production d'électricité

dominée par l'utilisation de combustibles fossiles ; les pertes élevées dans la production, la transmission, la distribution et l'utilisation de l'électricité et d'autres formes d'énergie ; l'exploitation limitée de l'énorme potentiel d'énergies renouvelables existant dans la région de la CEDEAO. Dans l'ensemble, la croissance de l'accès à l'électricité dans la région a toujours été bien inférieure à ce qui est nécessaire à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable 7¹- qui consiste à " Assurer l'Accès à une Énergie Abordable, Fiable, Durable et Moderne pour Tous ".

Aujourd'hui, le changement climatique rend le développement des énergies renouvelables et la promotion de l'efficacité énergétique, non seulement impératifs, mais aussi indispensables. De plus, un accès accru à l'électricité à des prix abordables permettra de relancer l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19. Une électricité fiable est particulièrement nécessaire pour approvisionner les établissements de santé et d'enseignement et pour créer des opportunités économiques pour les communautés les plus vulnérables. La promotion de l'efficacité énergétique demeure également un défi, car il s'agit d'un élément clé pour la compétitivité des industries et des entreprises de la région. L'accès à l'énergie durable constitue également une priorité, en vue d'améliorer la résilience des populations touchées par la crise sécuritaire en Afrique de l'Ouest.

Le CEREEC a régulièrement répondu à ses attentes en matière de promotion du développement des énergies renouvelables

¹ Banque Mondiale: Projet Régional d'Accès à l'Électricité et BEST de la CEDEAO (P167569), [Document d'Information sur le Projet](#), 2021



et de l'efficacité énergétique dans la région. Malgré cela, il reste encore beaucoup à faire. C'est le moment de faire croître les investissements dans des projets concrets d'infrastructures, ainsi que de créer un environnement favorable et d'améliorer la gouvernance de l'organisation. Le présent document stratégique offre des perspectives claires pour atteindre ces objectifs et contribuer de manière significative à la réalisation de l'un des objectifs régionaux les plus ambitieux de la CEDEAO, à savoir l'intégration économique et la connectivité.

La Commission de la CEDEAO est consciente des responsabilités considérables qui incombent à la Direction du CEREEC, et du soutien continu apporté par son personnel. Nous tenons également à remercier toutes les parties prenantes qui nous ont soutenus tout au long des années, depuis la création et le démarrage des activités du CEREEC, et nous appelons aussi les nouveaux partenaires à s'associer à nous dans cette nouvelle aventure à l'horizon 2023-2027 et au-delà.

Nous vous remercions de votre attention.

M. Sediko Douka

Commissaire en charge des Infrastructures, de l'Énergie et de la Digitalisation
Commission de la CEDEAO



L'accès à l'énergie durable constitue également une priorité, en vue d'améliorer la résilience des populations touchées par la crise sécuritaire en Afrique de l'Ouest.

Le CEREEC a régulièrement répondu à ses attentes en matière de promotion du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la région.





Message du Directeur Exécutif du CEREEC



La région de la CEDEAO est confrontée à des défis importants qui devraient avoir un impact durable sur sa population et son économie. Il s'agit notamment du choc généralisé causé par la pandémie de COVID-19 en 2020-2021 et de la guerre qui a suivi en Ukraine en 2022. Le changement climatique est également une menace mondiale majeure avec une vulnérabilité accrue dans la région de la CEDEAO. La situation sécuritaire préoccupante dans la région renforce cette vulnérabilité. La CEDEAO a répondu à ces

défis avec un objectif ambitieux, résumé dans la Vision 2050 de la CEDEAO “Une communauté de peuples pleinement intégrée dans une région pacifique et prospère avec des institutions solides et le respect des droits et libertés fondamentaux et luttant pour un développement inclusif et durable”.

Dans ce contexte, l'accès aux services énergétiques durables continue d'être un défi de développement essentiel dans la région de la CEDEAO, et la transition vers une énergie propre devient de plus en plus cruciale. Après 12 ans de fonctionnement, le Centre pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC) est devenu l'institution de référence pour les énergies renouvelables (EnR) et l'efficacité énergétique (EE) dans la région de la CEDEAO. Le CEREEC a évolué et développé son Plan stratégique 2023-2027 qui s'aligne sur les objectifs stratégiques 4x4 de la période 2022-2026 de la Commission de la CEDEAO et qui consolide son rôle vital dans la région en devenant la pierre angulaire de la mise en œuvre du volet Énergie Durable du Cadre Stratégique Communautaire (CSC) de la CEDEAO 2023-2027. Cette ambition se manifeste à travers la contribution du CEREEC à la réalisation du troisième pilier de la Vision 2050 de la CEDEAO en intensifiant le développement des infrastructures et l'interconnectivité, assurant une disponibilité et un accès accru à des services énergétiques abordables.

Le plan stratégique 2023-2027 du CEREEC repose sur une formulation précise de sa



vision, de sa mission et de ses orientations stratégiques en ligne avec les objectifs énoncés dans le Règlement PC/REX.5/06/2020 portant organisation et fonctionnement du CEREEC. La vision du CEREEC est d'être le principal facilitateur de l'accès universel à une énergie moderne fiable et abordable dans les États membres de la CEDEAO. Sa mission est de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans l'espace CEDEAO à travers des programmes à fort impact socio-économique. En outre, le Plan Stratégique s'articule autour de trois orientations stratégiques : (i) Renforcement de la Gouvernance Institutionnelle, Administrative, Financière et Numérique ; (ii) Amélioration de la mise en œuvre des Programmes et Projets ; (iii) Renforcement des partenariats et mobilisation des ressources.

La réussite de la mise en œuvre de ce plan stratégique repose sur l'implication effective des acteurs dans la promotion de l'énergie durable en Afrique de l'Ouest et à l'international. Aussi, dans une synergie d'actions avec le Département en charge de l'énergie de la Commission de la CEDEAO et d'autres agences spécialisées, nous intensifierons nos engagements avec nos partenaires techniques et financiers, ainsi qu'avec les institutions publiques nationales, le secteur privé, la société civile, les universités et partenaires scientifiques, et tous les acteurs impliqués dans la promotion de l'énergie durable. En outre, nous travaillerons avec les banques de développement, les institutions financières et bancaires et tous les acteurs de la finance verte pour mobiliser des ressources afin de mettre en œuvre des programmes d'énergie durable qui ont un impact positif sur l'économie de la région et garantissent l'accès à l'énergie durable pour tous d'ici 2030.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce plan stratégique CEREEC 2023-2027. Nous nous engageons à mettre en œuvre avec succès ce plan stratégique ambitieux avec tous les partenaires, institutions et acteurs promouvant l'énergie durable.

Jean Francis SEMPORE
Directeur Exécutif



Après 12 ans de fonctionnement, le CEREEC est devenu l'institution de référence pour les EnR et EE dans la région de la CEDEAO.





Remerciements

Ce plan stratégique a bénéficié des contributions précieuses des parties prenantes internes et externes, y compris le personnel du CEREEC, les membres du Comité Consultatif des Bailleurs de fonds de la CEDEAO (EDCC), les partenaires de développement, les institutions focales nationales et d'autres acteurs des secteurs privé et public qui ont apporté des idées, des contributions et des perspectives qui ont enrichi ce document. Nous apprécions particulièrement le généreux soutien financier de l'Agence Autrichienne de Développement (ADA) pour l'élaboration de ces documents. Voici une liste non exhaustive des personnes et des organisations qui ont contribué à l'élaboration de ce plan stratégique :

- Le Commissaire de la CEDEAO pour l'Infrastructure, l'Energie et la Numérisation : M. Sediko Douka,
- Le Comité Consultatif des Bailleurs de Fonds de la CEDEAO, membre : Prof. Abubakar Sambo,
- Les Représentants des Institutions Focales Nationales du CEREEC,
- Le Directeur Exécutif du CEREEC : M. Jean Francis Sempore,
- L'Ancien Directeur Exécutif par intérim du CEREEC : M. Bah Saho,
- Le Directeur par intérim de l'Administration, des Finances et des TIC : M. Gibson Obasi,
- Le Directeur des Opérations du CEREEC : M. Kouakou Alexis Kouassi,
- Le Responsable de la Mobilisation des Ressources du CEREEC : Mme Monica Maduekwe,
- Les Représentants des partenaires suivants :
 - o La Banque Africaine de Développement (BAD),
 - o L'Agence Autrichienne de Développement (ADA),
 - o L'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID),
 - o L'Union Européenne (UE),
 - o La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ),
 - o L'Agence Américaine pour le Développement International (USAID),
 - o Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD),
 - o Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et
 - o La Banque Mondiale, le Centre d'Afrique de l'Ouest sur le Changement Climatique et l'Utilisation Adaptée des Terres (WASCAL), et
- Les Consultants de l'Évaluation d'Impact du CEREEC 2010-2020 : M. José de Bettencourt et Mme Claudia Raimundo.

Nous sommes très reconnaissants au personnel et aux consultants du CEREEC pour leurs contributions directes à ce plan stratégique, en veillant à ce qu'il reflète les priorités, les ambitions et les objectifs de l'organisation pour l'avenir. Comme indiqué lors de l'élaboration



de ce document, ce plan stratégique est le plan du CEREEC, et leurs contributions en ont fait une réalité. Le processus a été facilité par un groupe de travail dont les membres sont :

- M. Collins Osae : Consultant en Suivi et Evaluation et Coordinateur du Groupe de Travail,
- M. Hyacinth Elayo : Ancien Responsable par Intérim des Programmes et agent du Programme, Politique et Réglementation des EnR&EE,
- Dr Charles Dakoua Diarra : Consultant, Expert en Efficacité Energétique,
- M. Guei Guillaume Fullbert Kouhie : Chargé de programme, Technologies des énergies renouvelables,
- Mme Adeola Adebisi : Consultante en Énergie durable et changement climatique et
- M. Siré Abdoul Diallo : Consultant en coordination du secteur privé.



Ce plan stratégique a bénéficié des contributions précieuses des parties prenantes internes et externes, y compris le personnel du CEREEC, les membres du Comité Consultatif des Bailleurs de fonds de la CEDEAO (EDCC), les partenaires de développement, les institutions focales nationales et d'autres acteurs des secteurs privé et public





Résumé analytique

La région de la CEDEAO est confrontée à des défis importants qui devraient avoir des impacts durables sur ses populations. Après une décennie de stabilité relative, l'économie mondiale semble fragile à la suite d'un choc généralisé causé par la pandémie de COVID-19 en 2020-2021 et la guerre en Ukraine qui s'en est suivie en 2022. Ces deux événements ont provoqué une crise humanitaire importante et ont remis en question les priorités politiques de nombreux pays. Pour la région de la CEDEAO, cela s'est traduit par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à court terme et des difficultés d'accès au financement. En outre, le changement climatique reste la menace la plus importante à l'échelle mondiale, et la région de la CEDEAO est particulièrement vulnérable. La situation sécuritaire préoccupante dans la région renforce cette vulnérabilité.

La CEDEAO a répondu à ces défis avec un objectif ambitieux, résumé dans la Vision 2050 de la CEDEAO :

« Une communauté de peuples pleinement intégrée, vivant dans une région pacifique et prospère, dotée d'institutions solides et respectueuse des droits et libertés fondamentaux, qui s'efforce de parvenir à un développement inclusif et durable. »

Depuis sa création en 2010, le Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la CEDEAO (CEREEC) est devenu l'institution de référence pour les énergies renouvelables (EnR) et l'efficacité énergétique (EE) dans la région de la CEDEAO. Il coordonne les efforts des différentes parties prenantes, renforce les capacités internes de la région en matière d'EnR et d'EE, travaille avec les gouvernements pour harmoniser et mettre en œuvre des politiques, développe des programmes d'EnR et d'EE et mobilise des ressources du monde entier pour des projets d'ER et d'EE. Après plus de 10 ans de fonctionnement, le CEREEC a évolué et a consolidé son rôle vital dans la région. Il est désormais une pierre angulaire du Cadre Stratégique de la Communauté de la CEDEAO (CSC), contribuant à son troisième pilier - l'intégration économique et l'interconnectivité - par l'intensification du développement des infrastructures et de la connectivité, en garantissant une disponibilité et un accès accrus à des services énergétiques abordables.

Les principes directeurs du CEREEC pour la période 2023-2027 sont résumés par ses énoncés de mission et de vision, qui ont été reformulés pour refléter le rôle du Centre dans la région de la CEDEAO et au sein du CCA de la CEDEAO :

La vision du CEREEC est d'être le principal facilitateur de l'accès universel à une énergie moderne fiable et abordable dans les États membres de la CEDEAO.



La mission du CEREEC est de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans la région de la CEDEAO à travers des programmes qui génèrent un fort impact socio-économique.

Ce plan stratégique vise à présenter le processus par lequel le CEREEC entend atteindre ses objectifs dans la poursuite de sa mission et la réalisation de sa vision. Il est guidé par les orientations stratégiques de l'Agence, qui sont présentées ci-dessous, ainsi que par les engagements clés du CEREEC :

Orientation stratégique 1 : Renforcement de la Gouvernance Institutionnelle, Administrative, Financière et Numérique

- Amélioration de la gouvernance institutionnelle interne,
- Amélioration de la gouvernance institutionnelle externe,
- Amélioration de l'administration et des services,
- Amélioration de la prestation des services de soutien financier
- Renforcement de la communication, du système d'information et de la numérisation, et
- Amélioration du rendement des services internes et externes.

Orientation stratégique 2 : Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets

- Amélioration du développement économique local grâce à l'utilisation des énergies renouvelables ;
- Solutions d'énergies renouvelables à l'échelle de l'entreprise intégrées dans des systèmes électriques interconnectés ;
- Solutions hors réseau déployées massivement dans les zones reculées ;
- Mise en œuvre de nouvelles technologies de pointe en matière d'EnR et d'EE dans le cadre de la recherche et du développement ;
- Réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) par l'industrie et d'autres applications ;
- Réduction de l'utilisation d'appareils à faible rendement énergétique ;
- Utilisation à grande échelle de technologies et de combustibles de cuisson propres ;
- Intégration généralisée de l'EE dans les bâtiments et dans les codes nationaux d'urbanisme ;
- Intégration et prise en compte des questions de genre et de jeunesse dans les projets d'EE et d'EnR ;

- Intégration et prise en compte des questions environnementales dans les projets d'EE et d'EnR ;
- Renforcement des capacités des parties prenantes dans les programmes et projets d'EnR et d'EE afin d'améliorer la prestation de services ;
- Mise en place d'un organisme de certification régional ;
- Amélioration du suivi et de l'évaluation des programmes et des projets ; et
- Amélioration de la diffusion des connaissances en matière d'EnR et d'EE et de l'impact du CEREEC sur les parties prenantes.

Orientation stratégique 3 : Renforcement des partenariats et mobilisation des ressources

- Renforcement de la coopération avec les réseaux de partenaires,
- Augmentation des flux financiers ; et
- Augmentation des investissements publics et privés ou des investissements étrangers directs dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les États membres de la CEDEAO à la suite de l'intervention du CEREEC.

Au niveau opérationnel, le plan stratégique 2023-2027 est décomposé en trois programmes régionaux - énergies renouvelables, efficacité énergétique, transversaux - chacun composé de sept sous-programmes ainsi qu'une initiative régionale composée de trois sous-initiatives (Observatoire de la CEDEAO pour les EnR et l'EE, Rapport annuel d'avancement des EnR et de l'EE, Forum de la CEDEAO sur l'énergie durable).

- Les sous-programmes du programme régional sur les énergies renouvelables sont les suivants : i) Bioénergie, ii) Electrification Rurale, iii) Petite Hydroélectricité, iv) Solaire Thermique, v) Nexus Energie, Eau, Alimentation et Economie Circulaire, vi) Hydrogène Vert et vii) Corridor Ouest-Africain des Energies Propres. Corridor Ouest-Africain de l'Energie Propre.
- Les sous-programmes du programme régional d'efficacité énergétique sont les suivants : i) Éclairage et appareils efficaces, ii) Efficacité énergétique dans les bâtiments, iii) Efficacité énergétique dans l'industrie, iv) Distribution d'Electricité à Haut Rendement, v) Efficacité Energétique dans les Transports et l'e-mobilité, vi) Normes et Etiquetage et vii) Cuisson propre en Afrique de l'Ouest. La Cuisson Propre en Afrique de l'Ouest.
- Les sous-programmes transversaux du programme régional sont les suivants : i) Politiques énergétiques durables, ii) Marché régional de l'électricité et stockage de l'énergie, iii) Renforcement des capacités et certification, iv) Intégration de la dimension de genre dans l'accès à l'énergie, v) Changement climatique, vi)



Développement et financement de projets, et vii) Transfert de technologies et recherche. Transfert de technologie et recherche.

Pour atteindre ses résultats stratégiques, un budget indicatif a été élaboré en vue de l'expansion et du maintien du personnel permanent (atteignant 40 employés permanents d'ici 2027), de l'expansion de la présence du CEREEC dans l'EE et de la reconnaissance du fait que la majeure partie de la budgétisation du programme du CEREEC dépendra de la stratégie de mobilisation des ressources du CEREEC. Il en résulte un budget total de 19 millions USD en 2027 ; 83,5% du financement proviendrait de sources externes, tandis que la part budgétaire du personnel permanent (couverte par la CEDEAO) doublerait pour atteindre 10,3% en 2027. Un scénario plus conservateur, qui suppose une augmentation annuelle de 2% en termes réels du financement externe pour tous les domaines de programme, aboutit à un budget de 16,4 millions USD en 2027, tandis qu'un scénario optimiste avec des augmentations en termes réels du financement externe de 5 à 10% prévoit un budget total de 20,3 millions USD en 2027. Comme on peut le voir, la mobilisation des ressources sera le principal moteur du budget du CEREEC et, par conséquent, de sa portée et de son impact.

L'un des principaux défis de la mise en œuvre de ce plan stratégique sera de surmonter les lacunes et les faiblesses internes du CEREEC. Deux domaines d'intervention ont été identifiés : L'identité institutionnelle du CEREEC et la gestion de projet et la durabilité financière. Après avoir identifié les principaux problèmes et proposé leur solution au cœur de la théorie du changement du CEREEC. Le CEREEC est prêt à mettre en œuvre des solutions qui rendront l'organisation plus efficace et plus durable. Le CEREEC intégrera également des améliorations au niveau de la mise en œuvre du programme. Cela inclut l'utilisation d'un cadre logique stratégique et d'un plan de suivi des performances, qui définissent les produits et les résultats au niveau du projet, les objectifs à atteindre et la manière dont le CEREEC vérifiera leur réalisation.



le CEREEC a évolué et a consolidé son rôle vital dans la région. Il est désormais une pierre angulaire du Cadre Stratégique de la Communauté de la CEDEAO (CSC), contribuant à son troisième pilier - l'intégration économique et l'interconnectivité - par l'intensification du développement des infrastructures et de la connectivité, en garantissant une disponibilité et un accès accrus à des services énergétiques abordables.



PARTIE I: ANALYSES





1. Energies Renouvelables et Efficacité Energétique dans l'espace CEDEAO



La CEDEAO a facilité la coopération entre les États membres qui cherchent à résoudre les problèmes du secteur de l'énergie par des solutions régionales. Cela se traduit par la création d'agences spécialisées telles que le CEREEC, le Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) et l'Autorité régionale de régulation de l'électricité de la CEDEAO (ARREC).



1.1 Secteur énergétique de la CEDEAO

Le secteur de l'énergie dans la région de la CEDEAO est caractérisé par des défis durables à relever pour atteindre l'Objectif de développement durable (ODD) 7 : assurer l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes. L'accès à l'énergie reste un problème pour les États membres, avec environ 180 millions de personnes ayant un accès insuffisant ou inexistant à l'électricité en 2022. Des disparités importantes existent entre les États membres et les zones urbaines et rurales de chaque pays. La production est encore insuffisante et la région reste dépendante des combustibles importés, ce qui l'expose aux chocs extérieurs. Le transport et la distribution subissent des pertes commerciales et techniques élevées, de l'ordre de 21,5 %, qui sont incompatibles avec la nouvelle capacité de production nécessaire pour répondre à la demande croissante des zones urbaines en pleine expansion¹.

La Vision 2050 de la CEDEAO répond à ces défis en tant que partie intégrante de la réalisation du pilier 4 : Transformation, développement inclusif et durable². Le document de la Vision souligne la nécessité de renforcer la durabilité environnementale et de promouvoir la croissance et le

¹ NTU International, 2022. [Access to electricity in the ECOWAS region](#)

² Vision 2050 de la CEDEAO



développement durables, la lutte contre le changement climatique jouant un rôle central. En outre, des questions transversales ont été incorporées dans les politiques de la CEDEAO pour le secteur de l'énergie, telles que la prise en compte des questions de genre et le renforcement des capacités institutionnelles pour réduire la vulnérabilité de la région aux chocs.

La CEDEAO a facilité la coopération entre les États membres qui cherchent à résoudre les problèmes du secteur de l'énergie par des solutions régionales. Cela se traduit par la création d'agences spécialisées telles que le CEREEC, le Système d'Echanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA) et l'Autorité régionale de régulation de l'électricité de la CEDEAO (ARREC). Cela se traduit également par la mise en œuvre de programmes et d'initiatives régionaux tels que le projet régional d'accès à l'électricité hors réseau (ROGEAP).

Dans la région, il existe un large consensus sur la nécessité de dépasser les combustibles fossiles à long terme en tant que moteur énergétique essentiel pour le développement, bien que les gouvernements considèrent toujours les combustibles fossiles comme essentiels pour la croissance économique du continent à court terme. La région de la CEDEAO a le potentiel de faire ce saut sans compromettre les objectifs de développement de sa population. La réduction de la dépendance aux combustibles fossiles tout en assurant un développement équitable et durable a été une vision durable des États membres, ouvrant des opportunités pour l'EE et les EnR, et est un objectif central de la politique de la CEDEAO en matière d'énergie renouvelable. C'est là que le CEREEC joue un rôle décisif.

1.2 Historique du CEREEC

Le CEREEC a été légalement établi en 2008 lors de la 61^{ème} session du Conseil des ministres de la CEDEAO, qui s'est tenue à Ouagadougou le 29 novembre 2008, et le secrétariat a été établi en 2010. Le CEREEC a été officiellement inauguré par le Premier ministre de l'époque et actuel Président du Cabo Verde, Jose Maria Neves, et par le Président de la Commission de la CEDEAO de l'époque, James Gbeho, le 6 juillet 2010. Le même jour, un accord de siège entre le gouvernement du Cabo Verde et la CEDEAO a été signé à Praia. Cet accord résulte d'un effort de longue haleine de la CEDEAO pour établir un centre de coordination des stratégies d'EE et d'EnR dans la région et a été initialement soutenu par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et les gouvernements autrichien et espagnol, puis par un large éventail de bailleurs de fonds.



Le CEREEC est responsable du développement et de la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la région de la CEDEAO. Ses objectifs, selon les règles d'habilitation révisées de la CEDEAO pour le CEREEC³, sont les suivants :

- Coordination de projets et de programmes liés à l'EE et aux EnR, à l'amélioration de l'accès aux services énergétiques modernes et à la sécurité énergétique ;
- Sensibilisation et renforcement des capacités en matière d'EE et d'EnR dans la région ;
- Harmonisation des politiques pour la mise en œuvre de ces projets dans les États membres;
- Recherche et transfert de technologie ; et
- Développement de programmes et la mobilisation de ressources.

Depuis sa création, le CEREEC est devenu l'institution critique pour les questions liées à l'EE et aux EnR dans la région de la CEDEAO. À la suite de la mise en œuvre de ses plans stratégiques 2011-2016 et 2017-2021, le CEREEC a placé l'EE et les EnR au centre des agendas politiques au sein des États membres et a mis en œuvre et coordonné avec succès des projets sous l'initiative d'un large éventail de parties prenantes clés, des agences de développement aux institutions nationales. En outre, le CEREEC est devenu une référence pour d'autres blocs régionaux. Des organisations similaires, telles que le Centre de la SADC pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique (SACREEE) et le Centre d'Excellence d'Afrique de l'Est pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Energétique (EACREEE) en Afrique australe et orientale, ont été créées, et le CEREEC reste un membre essentiel du Réseau mondial des centres régionaux pour l'énergie durable (GN-SEC).

Cependant, les travaux antérieurs du CEREEC ont également révélé des lacunes dans la mise en œuvre des projets, l'orientation stratégique et la capacité organisationnelle qui entravent son plein potentiel, que le présent plan stratégique vise à combler.

1.3 Gouvernance actuelle du CEREEC

La gouvernance actuelle du CEREEC est déterminée par le règlement d'application de la CEDEAO PC/REX.5/06/2020 sur l'organisation et le fonctionnement du CEREEC, signé le 5 novembre 2020, et le mémorandum sur l'organisation et le fonctionnement du Comité de consultation des donateurs de la CEDEAO pour le CEREEC, signé le 18 novembre 2020. Le CEREEC est une agence spécialisée de la CEDEAO supervisée par le Commissaire aux infrastructures, à l'énergie et à la numérisation et relève de l'EDCC. La structure organisationnelle du CEREEC se compose de deux directions, Administration et Finances, et Développement de projets EnR&EE et Mobilisation des ressources. L'organigramme est présenté à la Figure 1 :

³ Règlement de mise en œuvre de la CEDEAO PC/REX.5/06/2020 sur l'organisation et le fonctionnement du CEREEC

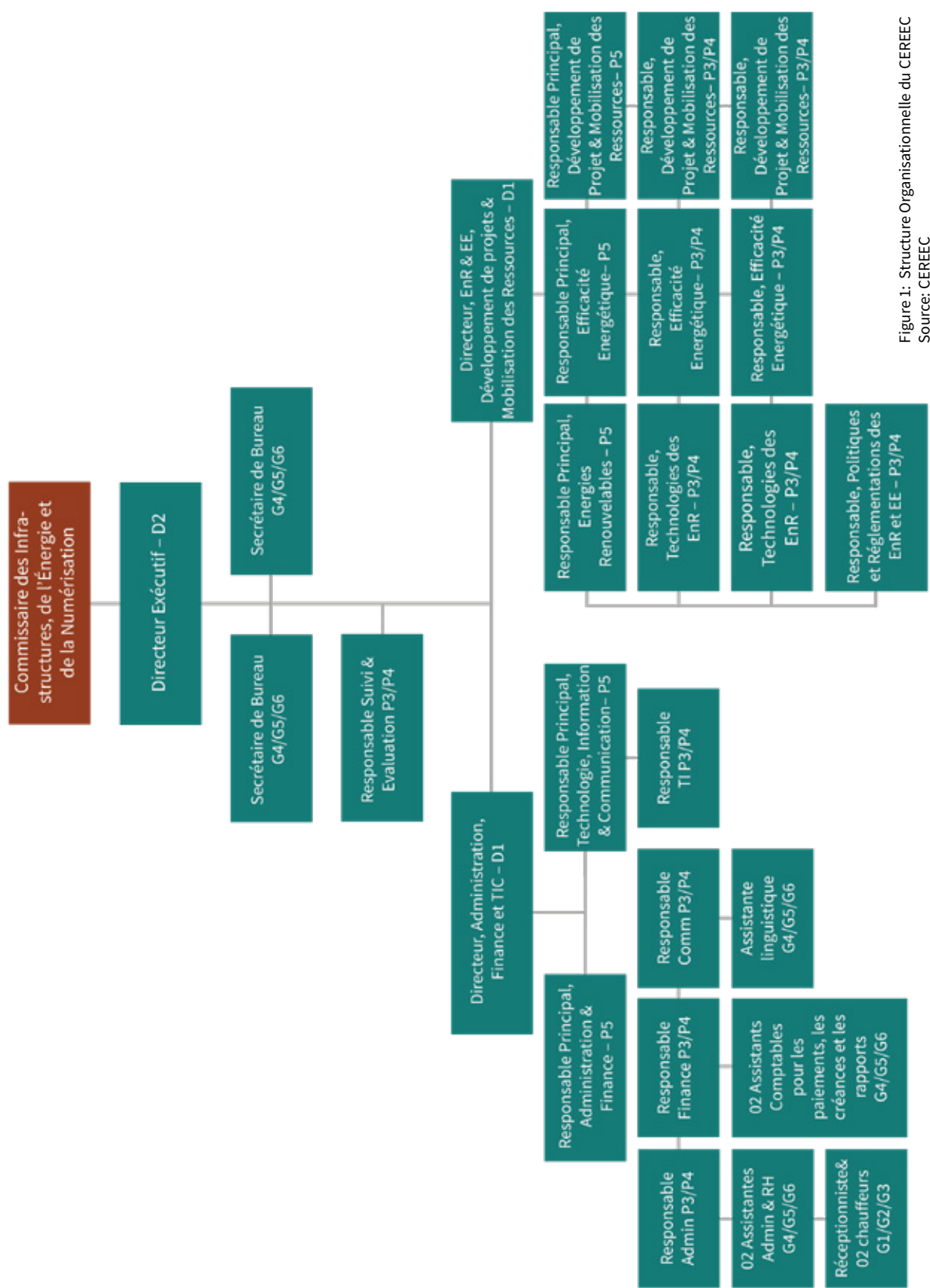


Figure 1: Structure Organisationnelle du CEREEC
Source: CEREEC



1.4 Forces, Faiblesses, Opportunités and Menaces (SWOT)

Le tableau 1 présente un résumé des forces, faiblesses, opportunités et menaces du CEREEC sur la base des principales conclusions de cette section.

Forces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Le CEREEC est bien établi et reconnu comme l'institution de référence pour les ER et l'EE en Afrique de l'Ouest. • Un soutien politique solide de la part de la Commission de la CEDEAO et des partenaires de développement (PD) • Des politiques articulées qui guident la mise en œuvre des ER, de l'EE, de la bioénergie et de l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie. • Un portefeuille diversifié d'interventions réussies en matière d'ER/EE, telles que des plans d'action nationaux de soutien et des études de faisabilité. • Un référentiel d'informations mis à disposition par l'intermédiaire de l'Observatoire de la CEDEAO pour les ER et l'EE (ECOWREX⁴). • Proactivité dans le traitement des faiblesses identifiées dans les évaluations externes. • Un nouvel élan pour orienter les progrès vers la réalisation de la vision du Centre, la nouvelle équipe de direction ayant participé à l'élaboration du plan stratégique 2023-2027. 	<ul style="list-style-type: none"> • Approche régionale pour réaliser l'accès universel aux formes modernes d'énergie - "ne laisser personne de côté". • Accélérer la mise en place d'un marché régional de l'électricité, • Aider les États membres à intégrer les domaines négligés : <ul style="list-style-type: none"> o L'efficacité énergétique o L'accès des femmes à l'énergie o La production distribuée (production d'énergie renouvelable par les clients des compagnies d'électricité) • Fournir un leadership régional sur les nouvelles technologies et opportunités (telles que l'hydrogène vert, le stockage, l'e-mobilité, la tarification du carbone, etc.) • Le principal point de connexion entre les partenaires du développement, les gouvernements et les acteurs du secteur privé dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

⁴ L'Observatoire de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ECOWREX) est une plateforme basée sur le web, visant à atténuer la mauvaise qualité des données et des informations dans le domaine de l'énergie durable dans la région de la CEDEAO. Il a été adopté par les ministres de l'énergie de la CEDEAO le 31 octobre 2012, lors de leur 11e réunion à Accra, au Ghana, pour soutenir la prise de décision, en fournissant des informations adaptées et des outils de planification. Il est disponible à l'adresse suivante www.ecowrex.org.



Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • La capacité à définir son propre agenda et à planifier est limitée par <ul style="list-style-type: none"> o La dépendance à l'égard des PD pour la majeure partie du financement et de la structure de rapport, où le seul conseil auquel le CEREEC rend compte est le Comité consultatif des donateurs de la CEDEAO. o La dépendance à l'égard des consultants recrutés pour les projets, avec seulement un petit noyau de personnel permanent. • Une attention insuffisante est accordée au suivi et à l'évaluation des interventions, mais cette faiblesse est en train d'être corrigée. • Forte dépendance à l'égard des politiques et procédures lourdes de la CEDEAO dans les domaines de l'administration, des ressources humaines et des finances. • Mauvaise communication occasionnelle entre les fonctions administratives/financières et la mise en œuvre et l'évaluation du programme, ce qui a pour conséquence que les données ne sont pas facilement disponibles. • Stratégie de communication externe déficiente 	<ul style="list-style-type: none"> • Les opportunités manquées sont le produit du manque de visibilité du travail du CEREEC • Les développements politiques peuvent saper l'engagement des parties prenantes en faveur de l'intégration régionale. • Les chocs externes qui nécessitent un changement rapide des politiques et procédures internes.

Tableau 1: Matrice SWOT

PARTIE II : STRATEGIE





2. Contexte de développement du plan stratégique 2023-2027



Bien que le travail du CEREEC ait un impact sur les trois orientations stratégiques et les autres piliers, il est directement impliqué dans l'intensification du développement de l'infrastructure et de l'interconnectivité dans le secteur de l'énergie.



2.1 La vision 2050 de la CEDEAO - et le pilier applicable au CEREEC

La Vision 2050 de la CEDEAO a été élaborée après une analyse complète des réalisations et des enseignements tirés de la Vision 2020 de la CEDEAO. Elle vise également à mettre à jour la Vision de la CEDEAO en intégrant de nouveaux développements importants pour la région, notamment l'adoption de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, les Objectifs de développement durable des Nations unies, l'Accord de Paris sur le climat de 2015 et le Pacte Mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières en 2020. En outre, la CEDEAO reconnaît des tendances importantes, telles que le renforcement de l'intégration continentale et l'émergence de nouvelles technologies et la numérisation des secteurs de l'économie, que la CEDEAO désigne comme la 4e Révolution Industrielle. Dans ce contexte, la CEDEAO a fixé la Vision 2050 comme suit :

Une communauté de peuples pleinement intégrée, vivant dans une région pacifique et prospère, dotée d'institutions solides et respectueuse des droits et des libertés fondamentaux, qui s'efforce de parvenir à un développement inclusif et durable.

Cette vision repose sur cinq piliers :

1. La paix, la sécurité et la stabilité,
2. Gouvernance et État de droit,

- 3. Intégration économique et interconnectivité,
- 4. Transformation, développement inclusif et durable et
- 5. Inclusion sociale.

Les travaux du CEREEC s'inscrivent dans le troisième pilier, l'intégration économique et l'interconnectivité, qui est soutenu par trois orientations stratégiques :

- i. Consolider la libre circulation des personnes et des biens et accélérer l'intégration des marchés ;
- ii. Accélérer l'union monétaire et l'intégration économique et financière ; et
- iii. Intensifier le développement des infrastructures et l'interconnectivité.

Bien que le travail du CEREEC ait un impact sur les trois orientations stratégiques et les autres piliers, il est directement impliqué dans l'intensification du développement de l'infrastructure et de l'interconnectivité dans le secteur de l'énergie. De manière plus évidente, cette contribution s'inscrit dans l'un des résultats escomptés : une disponibilité et un accès accru à des services énergétiques abordables. La Figure 2 situe la contribution du CEREEC dans ce cadre, présenté dans le Cadre stratégique de la Communauté de la CEDEAO 2023-2027.



Figure 2 : Contribution du CEREEC à la Vision 2050 de la CEDEAO
 Source : Cadre stratégique de la Communauté de la CEDEAO 2023-2027



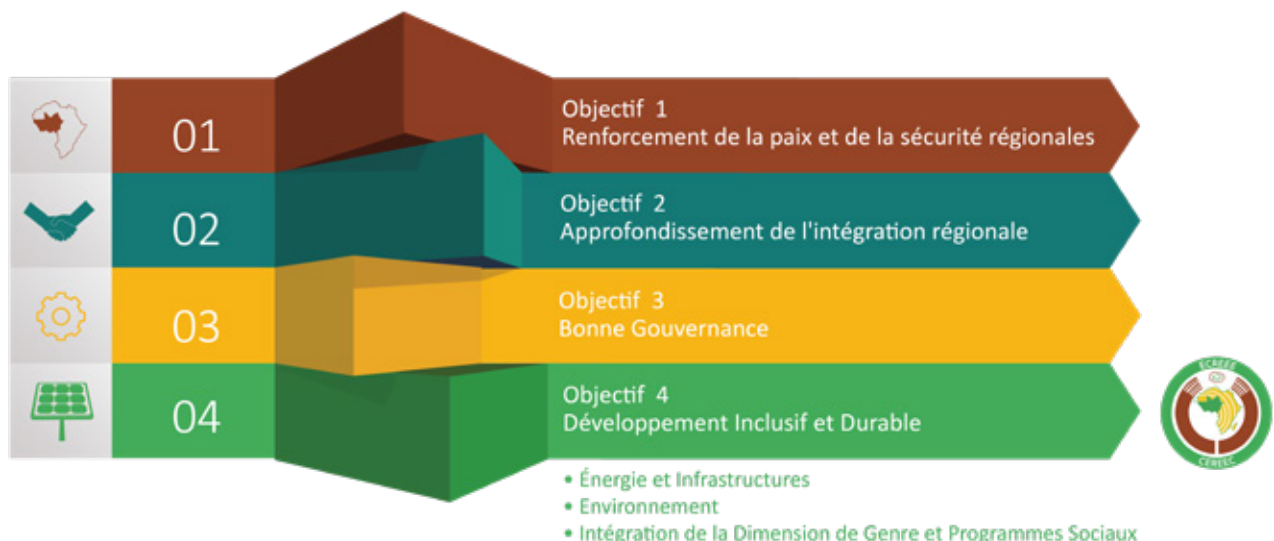
2.2 Contribution du CEREEC aux “4X4 objectifs stratégiques” de la direction actuelle de la Commission de la CEDEAO

La direction actuelle de la Commission a défini, pour son mandat de quatre ans (2022-2026), quatre objectifs stratégiques, connus sous le nom de “objectifs stratégiques 4X4” :

- Objectif 1 : Renforcement de la paix et de la sécurité régionales,
- Objectif 2 : Approfondissement de l’intégration régionale,
- Objectif 3 : Bonne gouvernance, et
- Objectif 4 : Développement inclusif et durable.

Le travail du CEREEC s’aligne sur trois domaines d’intervention du quatrième objectif :

i) l’énergie, ii) l’infrastructure et l’environnement, et iii) le genre et les programmes sociaux.





2.3 Vision, mission, objectifs et valeurs du CEREEC

Les déclarations de mission et de vision du CEREEC ont été examinées dans le cadre de l'élaboration de ce plan stratégique. Ces déclarations sont essentielles, car elles résument l'identité de l'organisation tout en fournissant un guide permettant aux parties prenantes essentielles de comprendre la portée et les capacités de l'organisation. À la suite du réexamen interne du CEREEC, ainsi qu'aux consultations avec le personnel clé dans le cadre du processus du plan stratégique, voici les déclarations de vision et de mission du CEREEC :

2.3.1 Vision

La vision du CEREEC est d'être le principal facilitateur de l'accès universel à une énergie moderne fiable et abordable dans les États membres de la CEDEAO

2.3.2 Mission

La mission du CEREEC est de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans la région de la CEDEAO à travers des programmes qui génèrent un fort impact socio-économique.

L'énoncé de la vision répond à l'objectif global du CEREEC, également inscrit dans la Vision 2050 de la CEDEAO, qui est de parvenir à un accès universel à l'énergie qui soit abordable, moderne et durable dans tous les États membres. L'objectif à long terme du CEREEC guidera le changement que le CEREEC entend avoir dans la région et le but de chaque intervention, du niveau local au niveau régional.

La déclaration de mission, quant à elle, se concentre sur le rôle du CEREEC dans la mise en œuvre de ce changement. Elle définit clairement la portée et l'approche de l'organisation tout en soulignant le rôle des autres acteurs dans son travail. Elle résume la méthodologie de chaque intervention et donne un aperçu de la manière dont le CEREEC obtient un impact à partir des moyens dont il dispose actuellement.

2.3.3 Objectifs

Les objectifs du CEREEC, tels qu'ils sont définis dans le règlement d'application de la CEDEAO



sur l'organisation et le fonctionnement du CEREEC, sont les suivants :

1. Coordination des projets et programmes relatifs à la promotion et au développement des ressources énergétiques renouvelables, à l'augmentation de l'efficacité énergétique pour améliorer l'accès aux services énergétiques modernes et à la sécurité énergétique dans les États membres ;
2. Sensibilisation et renforcement des capacités dans la région en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique ;
3. L'harmonisation des politiques et l'assurance qualité des services d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique ;
4. Recherche énergétique et transfert de technologie ; et
5. Développement de programmes et mobilisation de ressources.

2.3.4 Les Valeurs

Les valeurs auxquelles le personnel du CEREEC souscrit sont les suivantes :

1. Bonne gouvernance : Nous adhérons aux principes de gouvernance d'entreprise dans notre prestation de services.
2. Transparence : Conscients que notre réputation repose sur la bonne gouvernance et la transparence, nous mettons volontiers à la disposition des parties prenantes et du grand public les informations dont ils ont besoin.
3. Respect mutuel : Nous nous engageons à travailler avec nos collègues et les parties prenantes dans un environnement de respect mutuel.
4. Solidarité : Convaincus que nous accomplissons beaucoup ensemble, nous nous efforçons de rester unis dans nos objectifs.

2.4 Orientations Stratégiques du CEREEC

2.4.1 Orientation stratégique 1 - Renforcement de la gouvernance institutionnelle, administrative, financière et numérique



Le renforcement de la capacité institutionnelle du CEREEC est un objectif principal pour la période 2023-2027. Le travail du CEREEC s'est avéré vital pour l'expansion des technologies d'EnR et l'adoption de mesures d'EE dans la région. Néanmoins, des lacunes internes subsistent, principalement au niveau du personnel, des installations et de la gouvernance institutionnelle. Ainsi, le CEREEC vise à couvrir tous les postes vacants par du personnel permanent et à développer des processus d'intégration et de formation pour s'assurer que toute l'expérience et les connaissances acquises par le CEREEC sont construites au sein de l'institution. De plus, le CEREEC modernisera ses installations et lèvera des fonds pour un nouveau siège afin de garantir le meilleur environnement de travail pour le personnel et les visiteurs, attirant ainsi les meilleurs talents de la région.

Ces améliorations se refléteront également dans la gouvernance du CEREEC. Le Centre formalisera et développera des procédures opérationnelles standard pour ses fonctions de suivi et d'évaluation, d'informatique, d'administration et de finance, dans le but de fournir des services plus efficaces à toutes les parties prenantes clés du secteur de l'énergie. En outre, le CEREEC renforcera ses contrôles internes et ses procédures d'évaluation des risques afin de rassurer les parties prenantes privées et publiques sur l'efficacité, la transparence et l'équité du travail du CEREEC.

Le CEREEC s'efforcera d'améliorer sa gouvernance externe en s'engageant régulièrement auprès du Comité des donateurs et en collaborant avec les institutions focales nationales (IFN). Le Centre établira également un partenariat formel avec les agences chargées de l'électrification



rurale, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans les États membres de la CEDEAO.

2.4.2 Orientation stratégique 2 - Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets

Le CEREEC s'appuiera sur les succès et les leçons tirées de la mise en œuvre du dernier plan stratégique pour améliorer la mise en œuvre du programme en matière d'EnR, d'EE et de questions transversales. Le CEREEC développera son travail de promotion de solutions d'EnR et d'EE réussies (sur le réseau et hors réseau) en construisant des bases de données de paramètres précieux et de meilleures pratiques pour soutenir les développeurs. Le CEREEC restera également à l'avant-garde des nouvelles technologies d'EnR et d'EE en devenant plus proactif dans leur inclusion dans les projets et les programmes. De même, le CEREEC soulignera l'importance de l'EE et de l'utilisation productive de l'énergie (PUE), deux compléments naturels des EnR, en proposant des formations et en incluant des considérations d'EE et de PUE dans sa programmation annuelle.

Le Centre renforcera également la collecte et la communication de données sur les progrès réalisés au niveau régional pour atteindre les objectifs politiques et réorganisera la plateforme ECOWREX. Le CEREEC se penchera également sur la gestion des déchets, la sécurité électrique et la sûreté.

Compte tenu de son rôle central dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, le CEREEC est consciente de la responsabilité qui lui incombe d'aborder les questions sociales et environnementales dans sa programmation. Par conséquent, l'agence continuera à développer des programmes axés sur le genre et la jeunesse tout en rendant opérationnelle la politique de la CEDEAO sur l'intégration du genre dans l'accès à l'énergie. En outre, le CEREEC s'attaquera également aux questions environnementales qui pourraient découler des projets d'EnR et d'EE, en minimisant les affectations environnementales et en incorporant les meilleures pratiques pour protéger la flore et la faune. Pour respecter cet engagement, le CEREEC renforcera les capacités des parties prenantes concernées et améliorera les pratiques de suivi et d'évaluation de son programme en utilisant des outils de gestion, tels que des cadres logiques, en mettant en œuvre des évaluations externes et en rendant opérationnels les rapports et la collecte de données.

2.4.3 Orientation stratégique 3 - Renforcement des partenariats et mobilisation des ressources

Le CEREEC comprend qu'être au centre des EnR et de l'EE et avoir un impact à l'échelle de la région nécessite de cultiver des partenariats et d'assurer la mobilisation des ressources pour ses programmes. Ainsi, le CEREEC élargira son vaste réseau de parties prenantes clés pour inclure



d'autres agences spécialisées de la CEDEAO, des réseaux mondiaux d'EnR et des centres de recherche dans les universités et le secteur privé. Le maintien d'un canal de communication actif avec ces organisations et avec les partenaires de développement, les institutions financières et les parties prenantes nationales dans le secteur de l'énergie sera un pilier crucial pour le succès du CEREEC dans la réalisation de sa vision. En outre, le CEREEC continuera à jouer un rôle important dans le réseau mondial des centres pour l'énergie durable (GN-SEC).

Ce réseau renforcé de parties prenantes et de partenaires clés sera vital pour le succès de la stratégie de mobilisation des ressources du CEREEC. Pour mobiliser des fonds, le CEREEC améliorera sa visibilité et celle de son travail afin d'attirer les investissements des secteurs public et privé vers sa programmation. En outre, le CEREEC renforcera la Facilité de la CEDEAO pour les énergies renouvelables afin d'opérationnaliser le Fonds pour l'énergie durable en Afrique de l'Ouest, un fonds révolutionnaire qui mettra en relation des investisseurs et des entrepreneurs de toutes tailles dans toute la région. Enfin, le CEREEC renforcera ces liens en redéfinissant le Forum de l'énergie durable de la CEDEAO afin de maintenir une collaboration continue entre tous les acteurs critiques du secteur.



2.5 Lien entre l'Orientation Stratégique du CEREEC, le CCA et la Vision 2050

Les orientations stratégiques vues ci-dessus constituent l'axe principal du CEREEC dans ce plan stratégique. Les objectifs du CEREEC sont profondément ancrés dans le Cadre Stratégique de la Communauté de la CEDEAO 2023-2027, qui vise à réaliser la Vision 2050 de la CEDEAO. Le schéma suivant illustre comment les objectifs du CEREEC feront partie intégrante de cette Vision, depuis sa place essentielle dans le secteur de l'énergie jusqu'au développement durable pour l'ensemble de la région.

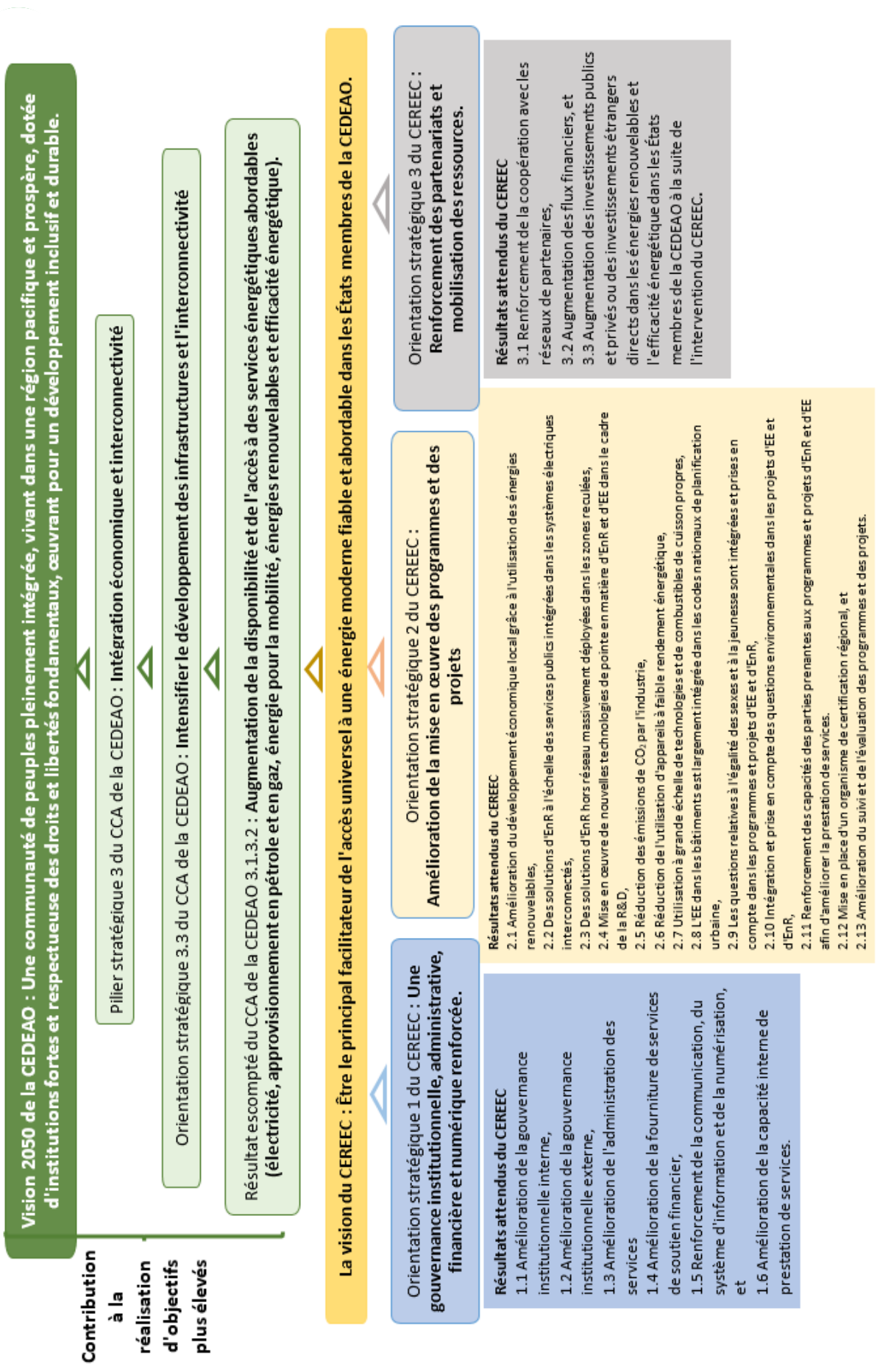


Figure 3 : Lien entre le cadre stratégique du CERECC, le CCA et la Vision 2050 de la CEDEAO
Source: CERECC

2.6 Théorie du Changement du CEREEC

La théorie du changement du CEREEC est basée sur la manière dont l'organisation prévoit d'avoir un impact sur la région. Le diagramme suivant explique la théorie du changement du CEREEC. Il intègre les premières conclusions des travaux antérieurs, le programme de travail 2022, le CCA de la CEDEAO et les consultations sur le rôle du CEREEC au sein de la région de la CEDEAO.

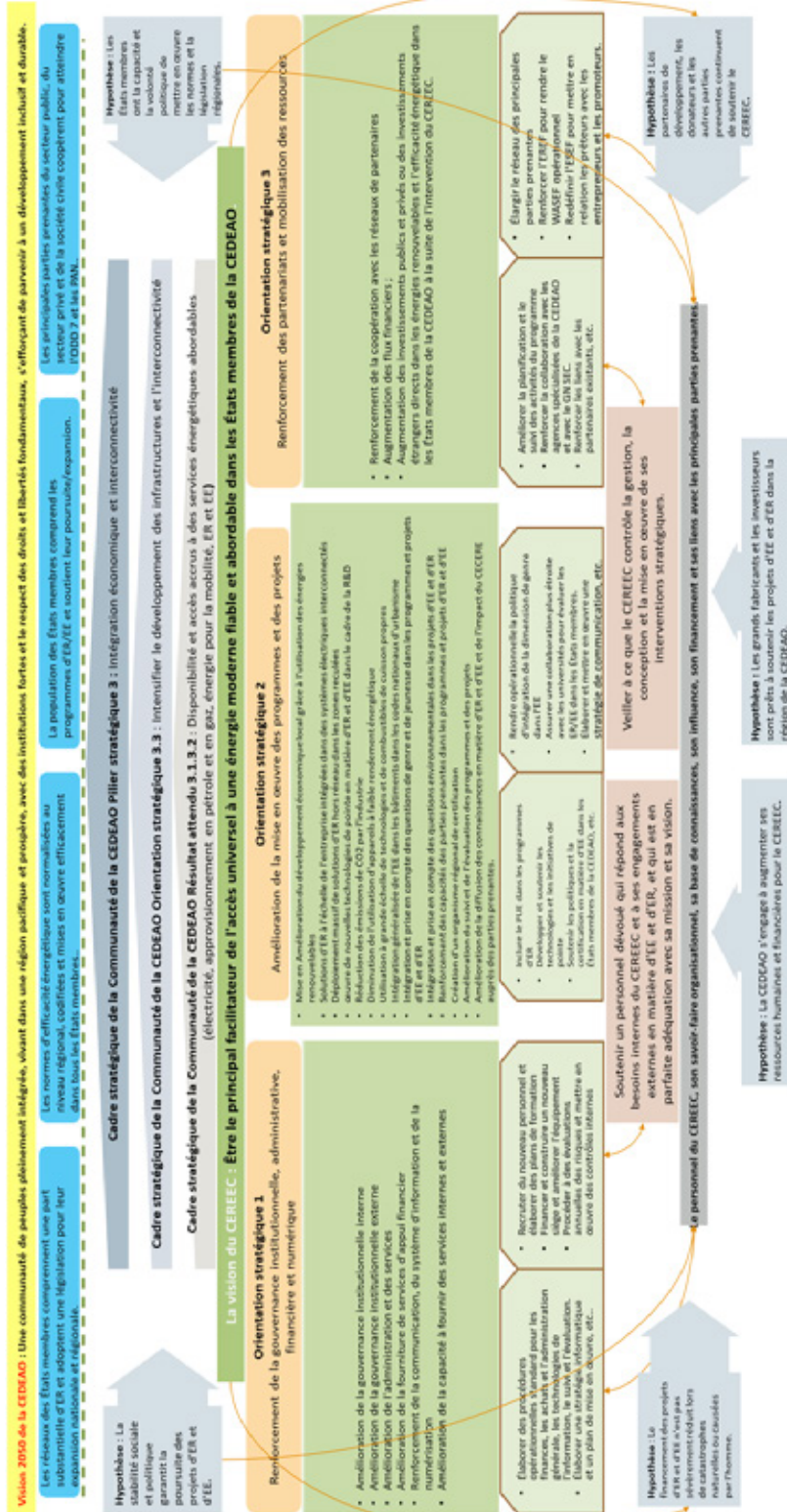


Figure 4 : Théorie du changement du CEREEC



2.6.1 Interventions Stratégiques

À la base de la théorie du changement se trouvent les interventions stratégiques que le CEREEC entreprendra dans le cadre de ce plan stratégique. Le tableau 2 détaille ces interventions en fonction des résultats attendus pour chaque orientation stratégique.

Orientation Stratégique	Résultats/Effets attendus	Interventions Stratégiques
1). Renforcement de la gouvernance institutionnelle, administrative, financière et numérique	1.1 Amélioration de la gouvernance institutionnelle interne	a). Développer et utiliser des procédures de communication interne
		b). élaborer et utiliser des procédures opérationnelles normalisées pour les finances, les achats et l'administration générale, l'informatique, le suivi et l'évaluation, etc.
		c). procéder à une évaluation annuelle des risques
		d). Mettre en œuvre tous les contrôles internes nécessaires
		e) Mettre en place des groupes de travail et/ou des comités de pilotage dans des domaines spécifiques (EnR, EE, TI, communication, etc.) afin d'améliorer l'efficacité de l'action.
	1.2 Amélioration de la gouvernance institutionnelle externe	a). Améliorer la collaboration avec les institutions focales nationales (IFN)
		b). Formaliser la collaboration avec les agences nationales en charge de l'électrification rurale, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
		c). Établir un dialogue constructif avec les autres agences spécialisées de la Commission de la CEDEAO
		d). Tenir des réunions statutaires (CEDEAO - Comité des donateurs) et mettre en œuvre les recommandations.
	1.3 Amélioration de l'administration et du service	a). Collecter des fonds et construire un bâtiment de siège
		b). Améliorer le système de gestion de l'énergie du CEREEC
		c). Remplacer les équipements usés et se procurer des équipements de remplacement, par exemple du mobilier, des équipements informatiques et des véhicules.
d). Élaborer et utiliser un manuel d'intégration pour le personnel nouvellement recruté		



Orientation Stratégique	Résultats/Effets attendus	Interventions Stratégiques
1). Renforcement de la gouvernance institutionnelle, administrative, financière et numérique	1.4 Amélioration de la fourniture de services de soutien financier	<p>a). Mettre en œuvre le système de gestion et de soutien en utilisant les outils de planification des ressources de l'entreprise - SAP-Finance and Controlling (FICO), Human Capital Management (HCM), Materials Management (MM), etc.</p> <p>b). Prévoir un budget pour l'atténuation des risques</p> <p>c). Répondre aux exigences des partenaires financiers en matière de rapports financiers</p>
	1.5 Renforcement de la communication, du système d'information et de la numérisation	<p>a). Elaborer une stratégie et un plan de mise en œuvre en matière de technologies de l'information (TI)</p> <p>b). Mettre en place un comité de pilotage pour la gouvernance des technologies de l'information</p> <p>c). Spécifier les méthodes, les outils et les canaux de communication internes et externes</p> <p>d) Passer de la situation actuelle d'un système d'information sur l'assurance limitée à une assurance substantielle par le biais d'une assurance raisonnable</p> <p>e). Renforcer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et la dématérialisation</p>
	1.6 Amélioration de la capacité à fournir des services internes et externes	<p>a). Recruter du personnel (interne et externe) pour occuper les postes vacants désignés dans l'organigramme approuvé.</p> <p>b). Élaborer et mettre en œuvre des plans de formation du personnel</p> <p>c). Mettre en œuvre un système amélioré d'évaluation des performances du personnel</p>

Tableau 2: Interventions Stratégiques du CEREEC pour 2023-2027

Source: CEREEC

Lors de la mise en œuvre de ces interventions, le personnel responsable sera dûment identifié.



Orientation Stratégique	Résultats/Effets attendus	Interventions Stratégiques
2). Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets	2.1 Amélioration du développement économique local grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables	a). Élaborer des plans régionaux d'énergie durable b). Établir des liens entre les programmes relatifs aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique et les initiatives de développement international c). Constituer un répertoire des meilleures pratiques sur la manière d'encourager l'utilisation productive de l'énergie dans différents contextes à travers la région d). Intégrer l'utilisation productive de l'énergie dans les programmes d'énergie renouvelable à petite échelle e). Former les communautés bénéficiaires aux possibilités d'utilisation de l'électricité pour des activités génératrices de revenus adaptées aux communautés.
	2.2 Solutions d'énergie renouvelable à l'échelle de l'entreprise intégrées dans des systèmes électriques interconnectés	Collecter des données sur l'utilisation de l'électricité par connexion et sur les charges d'ancrage à utiliser par les développeurs de solutions d'énergie renouvelable.
	2.3 Des solutions hors réseau massivement déployées dans les zones reculées	a). Collecter des données sur l'utilisation de l'électricité par connexion et sur les charges d'ancrage à utiliser par les développeurs de solutions d'énergie renouvelable
		b). Élaborer et mettre en œuvre des interventions axées sur les mini-réseaux d'énergie propre et les systèmes solaires domestiques
	2.4 Mise en œuvre de nouvelles technologies de pointe en matière d'EnR et d'EE dans le cadre de la recherche et du développement	a). Développer des initiatives, des programmes et des projets sur des thèmes émergents tels que le stockage de l'énergie par batterie, l'hydrogène vert, la numérisation de l'infrastructure et des services énergétiques, les interfaces eau-énergie-alimentation, l'économie circulaire, l'e-mobilité, etc.)
		b). Promouvoir la recherche et le développement ainsi que l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
	2.5 Réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO2) par l'industrie et d'autres secteurs/applications	a). Élaborer et mettre en œuvre une réserve de projets industriels en matière d'efficacité énergétique.
		b). Mettre en œuvre des systèmes de gestion de l'énergie et de l'environnement dans l'industrie
	2.6 Diminution de l'utilisation d'appareils à faible consommation d'énergie	c). Soutenir les États membres dans la mise en œuvre des normes et labels de performance énergétique minimale approuvés par la CEDEAO.) Exemples : Mise en place de centres de test, d'incitations et de systèmes d'assurance qualité



Orientation Stratégique	Résultats/Effets attendus	Interventions Stratégiques
2). Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets	2.7 Technologies de cuisson et combustibles propres utilisés à grande échelle	a). Développer et mettre en œuvre une réserve de projets, y compris des solutions de cuisson propre
		b). Mettre en place des mécanismes de financement et développer les capacités des parties prenantes
	2.8 L'EE dans les bâtiments est largement intégrée dans les codes nationaux d'urbanisme	a). Soutenir les États membres pour qu'ils intègrent les codes de construction relatifs à l'efficacité énergétique dans leurs codes nationaux
	2.9 Intégration et prise en compte des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les projets d'EE et d'EnR	a). Rendre opérationnelle la politique d'intégration de la dimension de genre dans l'accès à l'énergie ainsi que la politique sur les jeunes dans l'entrepreneuriat en mettant en évidence la prise en compte de la dimension de genre dans les programmes, les projets et les activités
	2.10 Intégration et prise en compte des questions environnementales dans les projets d'EE et d'EnR	a). Recruter un expert en sauvegarde environnementale et sociale
		b). Élaborer une ligne directrice sur les sauvegardes environnementales et sociales
	2.11 Renforcement des capacités des parties prenantes dans les programmes et projets d'EnR et d'EE	a). Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités pour les États membres afin de mettre en œuvre les plans d'action nationaux en matière d'EnR et d'EE
		b). Assurer une collaboration plus étroite avec le monde universitaire et développer des outils plus efficaces pour cartographier, évaluer et combler les déficits de compétences en matière d'EnR et d'EE dans les États membres
	2.12 Création d'un organisme de certification régional	a). Mise en place d'un cadre de consultation tripartite (agences en charge de l'électrification rurale, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, réseau d'associations professionnelles, réseau de partenaires académiques et scientifiques)
		b). Renforcer le système de certification régional
		c). Procéder à une évaluation des compétences professionnelles dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique et mettre en place une plateforme de ressources humaines.
		d). Développer les capacités des ressources humaines dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la région



Orientation Stratégique	Résultats/Effets attendus	Interventions Stratégiques
2). Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets	2.13 Amélioration du suivi et de l'évaluation des programmes et des projets	a). Développer des cadres logiques pour les programmes et projets nouveaux et existants
		b). Mettre en place un système d'enregistrement, d'analyse et de communication des données relatives aux programmes et aux projets
		c). Élaborer et mettre en œuvre des plans d'évaluation externe indépendante pour les programmes et les projets
	2.14 Amélioration de la diffusion des connaissances en matière d'ER et d'EE et de l'impact du CEREEC auprès des parties prenantes	a). Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication
		b). Publier un bulletin d'information trimestriel mettant en évidence le programme de travail actuel et planifié du CEREEC, les réalisations notables, et le point de vue du Centre sur les questions critiques concernant les EnR/EE dans la région de la CEDEAO)
		c). Assurer la participation du CEREEC aux conférences, forums et séminaires régionaux clés
		d) Réorganiser l'Observatoire de la CEDEAO pour les EnR et l'EE (ECOWREX)
		e). Développer et mettre en œuvre des procédures et des processus efficaces pour améliorer la collecte et le rapportage des données sur les EnR et l'EE, y compris le rapport d'avancement régional



Orientation Stratégique	Résultats/Effets attendus	Interventions Stratégiques
3). Renforcement des partenariats et mobilisation des ressources	3.1 Coopération renforcée avec les réseaux de partenaires	a). Élargir le réseau de parties prenantes clés du CEREEC pour inclure les institutions scientifiques et universitaires, et les associations professionnelles dans le monde entier pour la recherche, le développement et l'innovation dans les programmes d'EnR et d'EE
		b). Renforcer la collaboration avec les agences spécialisées de la CEDEAO (par exemple, le Système d'Echanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA), l'Autorité régionale de régulation de l'électricité de la CEDEAO (ARREC), l'Unité de préparation et de développement des projets d'infrastructure de la CEDEAO (PPDU), l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (RAAF), Centre de coordination des ressources en eau (CCRE)
		c). renforcer la collaboration avec le réseau mondial des centres pour l'énergie durable (GN SEC) et d'autres réseaux internationaux similaires dans le domaine de l'énergie durable
		d). Renforcer le partenariat avec les agences infranationales (villes, municipalités, autorités de district et autres organisations non gouvernementales) dans les États membres de la CEDEAO
	3.2 Augmentation des flux financiers	a). Renforcer l'initiative des champions du CEREEC
	3.3 Augmentation des investissements publics et privés ou des investissements étrangers directs dans les ER et l'EE dans les États membres de la CEDEAO à la suite de l'intervention du CEREEC	a). Mobiliser des ressources en renforçant la collaboration avec les partenaires financiers traditionnels et en identifiant de nouveaux partenaires
b). Renforcer le mandat de la Facilité pour les énergies renouvelables de la CEDEAO en préparation de la phase d'opérationnalisation du Fonds pour l'énergie durable en Afrique de l'Ouest en fournissant : i) le lien indispensable entre les investisseurs et les entrepreneurs et ii) une liste des financements disponibles pour les entrepreneurs et en présentant des projets potentiels aux prêteurs.		



2.6.2 Hypothèses et conditions préalables

Si la théorie du changement présente le processus par lequel le CEREEC entend concrétiser sa vision, elle présente également les facteurs sous-jacents externes et internes qui détermineront sa réussite. Les hypothèses sont des facteurs externes qui doivent être en place pour garantir le changement, étant donné que les intrants et les processus décrits dans le diagramme se produisent. D'autre part, les conditions préalables font référence aux exigences internes qui doivent être satisfaites pour permettre au CEREEC de s'engager dans des activités et de produire des résultats. Ces deux facteurs sont dynamiques et sont affectés par les actions du CEREEC. Le Tableau 3 décrit les hypothèses et les conditions préalables énoncées dans le diagramme.

Hypothèses	Description
La stabilité sociale et politique garantit la poursuite des projets d'EnR et d'EE	<ul style="list-style-type: none"> • La stabilité politique dans les États membres est nécessaire pour mettre en œuvre avec succès les projets d'EnR/EE, car elle garantit que le financement et le soutien institutionnel (permis, subventions, entre autres) sont fournis à chaque étape du projet. • Cette hypothèse détermine la portée des impacts du CEREEC, car une période de stabilité durable qui permet aux résultats de l'EE/EnR de se produire sans interruption aura des effets à long terme sur les États membres de la CEDEAO. Cette hypothèse déterminera également les ressources allouées aux futurs travaux du CEREEC dans le domaine de l'EE/EnR.
Les États membres ont la capacité et la volonté politique de mettre en œuvre les normes régionales et la législation associée	<ul style="list-style-type: none"> • Bien que les États membres se soient engagés à adopter une approche régionale en matière d'EE et d'EnR, des conflits ou des changements dans les priorités nationales pourraient les amener à poursuivre leurs initiatives sans coordination avec d'autres pays. Cela vaut également pour l'acceptation des cadres régionaux, car les tentatives de recherche d'avantages à court terme pourraient entraver l'impact de ces initiatives dans la région.
Le financement des projets d'EnR et d'EE n'est pas considérablement réduit en cas de catastrophe naturelle ou causée par l'homme.	<ul style="list-style-type: none"> • Comme mentionné à la Section 1.4 dans le cas de la pandémie de COVID-19, les urgences régionales causées par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine peuvent modifier les priorités des gouvernements, des donateurs et des agences internationales de développement, réduisant ainsi le financement disponible pour les projets d'EE/EnR • Si le CEREEC est largement reconnu comme la principale institution de la région traitant des questions d'EE et d'EnR, il peut tirer parti de cette réputation pour maintenir des niveaux de financement adéquats pendant une crise.



Hypothèses	Description
<p>Les partenaires au développement, les donateurs et les autres parties prenantes soutiennent les interventions stratégiques du CEREEC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De même, les principales parties prenantes souhaitant travailler sur des initiatives d'EE/EnR pourraient changer de zone géographique ou travailler en dehors du cadre du CEREEC et de la CEDEAO. • La position du CEREEC en tant qu'organisation de référence pour les EnR/EE dans la région peut être exploitée en s'assurant que le travail externe dans la région de la CEDEAO est compatible avec la vision et la mission du CEREEC et en offrant de nouvelles opportunités d'investissement pour maintenir l'attractivité de la région pour les partenaires de développement et les bailleurs de fonds.
<p>Les grands fabricants et investisseurs sont prêts à soutenir les projets d'EE et d'EnR dans la région de la CEDEAO</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour rester économiquement efficace, la plupart des matériaux/équipements nécessaires aux interventions stratégiques du CEREEC doivent provenir d'autres pays. Si le marché régional reste pertinent pour les fabricants, ils chercheront probablement à établir des liens plus étroits avec le CEREEC, ce qui se traduira par des intrants moins chers.
<p>Maintenir un personnel dévoué qui répond aux besoins internes du CEREEC et aux engagements externes en matière d'EE et d'EnR, et qui est pleinement aligné sur sa mission et sa vision.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comme le CEREEC vise à devenir à la fois un fournisseur d'expertise et une organisation chargée de la mise en œuvre de projets, un personnel spécialisé est nécessaire pour que le travail interne ne soit pas affecté par le travail de conseil du CEREEC. • Le personnel doit être entièrement aligné sur la mission et la vision du CEREEC, répondre aux besoins du CEREEC et faciliter la cohérence à long terme des procédures et des activités du CEREEC.
<p>Veiller à ce que le CEREEC contrôle la gestion, la conception et la mise en œuvre de ses interventions stratégiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le CEREEC a besoin d'autonomie pour gérer, concevoir et mettre en œuvre ses interventions stratégiques afin qu'elles répondent à son objectif stratégique, défini par sa mission et guidé par sa vision. En cédant le contrôle à des organisations externes, le CEREEC manquera d'une identité organisationnelle qui rassemble le personnel technique et administratif pour rendre possibles les engagements et les objectifs à long terme.

Tableau 3: Hypothèses et conditions préalables de la théorie du changement du CEREEC

PARTIE III: MISE EN ŒUVRE





3. Cadre de mise en œuvre

3.1 Principaux acteurs et rôles dans la mise en œuvre

Le tableau 4 suivant résume les principaux acteurs internes et externes et leur rôle dans la mise en œuvre de ce plan stratégique :

Parties prenantes		Rôles pour la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2027
Principales parties prenantes internes		
Commission de la CEDEAO		<ul style="list-style-type: none"> • Fixer des objectifs et mobiliser les contributions des États membres au CEREEC, • Assurer la supervision stratégique des travaux du CEREEC, • Faciliter la coopération transfrontalière entre les États membres
EDCC		<ul style="list-style-type: none"> • Établir le cadre stratégique pour la mise en œuvre et la gestion des projets du CEREEC, • Superviser et contrôler les fonctions du CEREEC, • Établir des canaux de communication avec les IFN, le secteur public et les groupes du secteur privé, • Définir les priorités stratégiques pour la programmation du CEREEC, • Coordonner les autres tâches du CEREEC pour la mise en œuvre des projets.
Personnel administratif et de gestion du CEREEC		<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et faire respecter les politiques et contrôles internes du CEREEC, • Établir des procédures opérationnelles pour la mise en œuvre des projets, le suivi et l'évaluation, et la mobilisation des ressources, • Assurer la transparence, l'équité et l'ouverture aux parties prenantes externes en ce qui concerne le fonctionnement du CEREEC, • Établir et gérer la stratégie de communication du CEREEC, • Assurer l'atténuation des risques et superviser les rapports internes du CEREEC, • Recevoir et intégrer le retour d'information sur la mise en œuvre des projets du CEREEC.
Personnel du CEREEC chargé de la mise en œuvre des projets		<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les objectifs du CEREEC pendant la mise en œuvre du projet, • Assurer l'exécution adéquate du budget et l'assurance de la qualité pour les partenaires, • Fournir des calendriers clairs pour l'achèvement des projets, • S'engager avec les parties prenantes externes concernées pendant la mise en œuvre du projet afin de garantir la validation des résultats.
Personnel du CEREEC chargé de la mobilisation des ressources		<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un catalogue des travaux et des opportunités du CEREEC, • Promouvoir les efforts de mobilisation des ressources tels que le WASEF, • Développer le réseau de financeurs potentiels dans la région et en dehors de la région, • Commercialiser le travail du CEREEC et rechercher des opportunités de financement, • Rechercher de nouvelles options de financement pour la mise en œuvre des projets



Parties prenantes		Rôles pour la mise en œuvre du plan stratégique 2023-2027
Principales parties prenantes internes		
Personnel de suivi et d'évaluation du projet CEREEC	<ul style="list-style-type: none"> • Mener des évaluations, des inspections et des audits sur les projets et les programmes, • Évaluer les résultats des projets et documenter les meilleures pratiques et les enseignements tirés, • Assurer une documentation adéquate des activités, de la budgétisation et de la conformité avec les politiques du CEREEC. 	
Institutions focales nationales	<ul style="list-style-type: none"> • Incorporer les objectifs nationaux en matière d'EnR et d'EE dans la programmation du CEREEC, • Faciliter la collaboration entre le CEREEC et les institutions publiques, • Fournir une expertise sur les opportunités et les défis du pays en matière d'EnR et d'EE, • Promouvoir le travail du CEREEC auprès d'autres organismes nationaux, • Identifier et mettre en relation les agences des États membres avec le travail du CEREEC et faciliter les accords de travail. 	
Parties prenantes externes		
Partenaires et agences de développement	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer des objectifs et mobiliser des contributions pour le CEREEC, • Faciliter l'intégration de la programmation du CEREEC dans les efforts de développement plus larges • Assurer le renforcement des capacités au sein du CEREEC. 	
Institutions financières internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les ressources des institutions publiques et privées en faveur de la programmation du CEREEC, • Proposer des options de financement qui répondent aux besoins et aux limites du CEREEC 	
Institutions du secteur public dans les États membres	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer des objectifs à intégrer dans la programmation du CEREEC, • Assurer le contrôle juridique des travaux du CEREEC, • Soutenir la mise en œuvre des projets. 	
Institutions académiques	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des données, de l'expertise et des opportunités de collaboration en matière de recherche, • Proposer des formations au personnel technique et de gestion du CEREEC, • établir des liens de partage des connaissances avec le CEREEC. 	
Agences régionales dans le secteur de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la supervision technique de la programmation du CEREEC, • Fournir une expertise et des données pertinentes pour la mise en œuvre des projets du CEREEC, • Établir des opportunités de collaboration entre le CEREEC et les organismes sous-régionaux. 	
Institutions internationales dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des données, de l'expertise et des opportunités de collaboration en matière de recherche, • Mobiliser les ressources des institutions publiques et privées pour la programmation du CEREEC 	
Population générale et organisations de la société civile dans les États membres	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer à la mise en œuvre des projets et fournir un retour d'information, • Veiller à ce que la programmation du CEREEC prenne en compte les intérêts des communautés locales. 	

Tableau 4: Principaux acteurs et leurs rôles



3.2 Mise en œuvre du Plan Stratégique

Au niveau opérationnel, ce plan stratégique est divisé en trois programmes régionaux et trois initiatives régionales, comme suit :

01	RERP	Bioénergie	
02	RERP	Électrification Rurale	
03	RERP	Petites Centrales Hydroélectriques	
04	RERP	Solaire Thermique	
05	RERP	Nexus Énergie Eau Alimentation et Économie circulaire	
06	RERP	Hydrogène Vert	
07	RERP	Corridor Ouest-africain pour les Énergies Propres (WACEC)	
08	EERP	Éclairage et Appareils Électroménagers efficaces	
09	EERP	Efficacité Énergétique dans les Bâtiments	
10	EERP	Efficacité Énergétique dans l'Industrie	
11	EERP	Distribution d'Électricité à Haut Rendement	
12	EERP	Efficacité Énergétique dans les Transports et l'E-mobilité	
13	EERP	Normes et Étiquetage	
14	EERP	Cuisson Propre en Afrique de l'Ouest	
15	CCRP	Politiques Énergétiques Durables	
16	CCRP	Renforcement des Capacités et Certifications	
17	CCRP	Intégration de la Dimension de Genre dans l'Accès à l'Énergie	
18	CCRP	Changement Climatique	
19	CCRP	Développement et Financement de Projets	
20	CCRP	Transfert de Technologie et Recherche	
21	CCRP	Marché Régional de l'Électricité et Stockage de l'Énergie	
22	RI	Observatoire de la CEDEAO pour les EnR et l'EE (ECOWREX)	
23	RI	Rapport d'Avancement Annuel sur les EnR et l'EE	
24	RI	Forum sur l'Énergie Durable de la CEDEAO (ESEF)	



Le tableau 5 montre comment ces programmes et initiatives s'alignent sur les résultats stratégiques attendus dans le cadre de l'orientation stratégique 2 - Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets.

Résultats/Effets attendus	Programme /Initiative existant(e)
2.1 Amélioration du développement économique local grâce à l'utilisation des énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Bioénergie • Eau, alimentation et énergie Nexus et économie circulaire
2.2 Solutions d'énergie renouvelable à l'échelle de l'entreprise intégrées dans des systèmes électriques interconnectés	<ul style="list-style-type: none"> • Petites centrales hydroélectriques • Corridor d'énergie propre en Afrique de l'Ouest • Marché régional de l'électricité et stockage de l'énergie
2.3 Déploiement massif de solutions hors réseau dans les zones reculées	Electrification Rurale
2.4 Mise en œuvre de nouvelles technologies de pointe en matière d'EnR et d'EE dans le cadre de la recherche et du développement	<ul style="list-style-type: none"> • Hydrogène vert • Politique énergétique durable • Solaire thermique • Efficacité énergétique dans les transports et e-mobilité • Nexus eau-énergie-alimentation et économie circulaire • Recherche et transfert de technologie
2.5 Réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO2) par l'industrie	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité énergétique dans les bâtiments • Efficacité énergétique dans l'industrie • Distribution d'électricité à haute performance • Efficacité énergétique dans les transports et l'e-mobilité • Normes et étiquetage en matière d'efficacité énergétique • Le changement climatique
2.6 Réduction de l'utilisation d'appareils à faible rendement énergétique	<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage et appareils efficaces • Efficacité énergétique dans l'industrie • Efficacité énergétique dans les bâtiments
2.7 Utilisation à grande échelle de technologies et de combustibles de cuisson propres	<ul style="list-style-type: none"> • Développement et financement de projets • Cuisson propre en Afrique de l'Ouest • Renforcement des capacités et certification



Résultats/Effets attendus	Programme /Initiative existant(e)
2.8 L'efficacité énergétique dans les bâtiments est largement intégrée dans les codes nationaux d'urbanisme.	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité énergétique dans les bâtiments • Éclairage et appareils efficaces • Normes d'efficacité énergétique et étiquetage
2.9 Intégration et prise en compte des questions d'égalité entre les hommes et les femmes dans les projets d'EE et d'EnR	Intégration du genre dans l'accès à l'énergie
2.10 Intégration et prise en compte des questions environnementales dans les projets d'EE et d'EnR	<ul style="list-style-type: none"> • Normes et étiquetage en matière d'efficacité énergétique • Le changement climatique
2.11 Renforcement des capacités des parties prenantes dans les programmes et projets d'EnR et d'EE afin d'améliorer la prestation de services	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités et certification • Politique énergétique durable
2.12 Création d'un organisme de certification régional	Renforcement des capacités et certification
2.13 Amélioration du suivi et de l'évaluation des programmes et des projets	Tous les Programmes
2.14 Amélioration de la diffusion des informations sur les EnR et l'EE et de l'impact du CEREEC auprès des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Observatoire de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (ECOWREX) • Rapport d'avancement régional sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique • Forum de la CEDEAO sur l'énergie durable (ESEF)

Tableau 5: Alignement des programmes existants sur les résultats attendus dans le cadre de l'orientation stratégique 2



3.3 Mécanisme de financement et mobilisation des ressources

3.3.1 Indicative Budget Indicatif

Trois considérations principales découlant de ce plan stratégique sont intégrées dans le budget indicatif :

- L'embauche et le maintien d'un personnel permanent hautement expérimenté et compétent est une priorité absolue. Par conséquent, il faut s'attendre à une allocation plus importante des fonds du prélèvement communautaire de la CEDEAO aux salaires et aux dépenses administratives,
- Dans la mesure du possible, les activités et la présence du CEREEC dans l'EE seront étendues, et
- Les augmentations budgétaires provenant du prélèvement communautaire de la CEDEAO seront toujours limitées et principalement destinées à couvrir les dépenses administratives. Ainsi, la majeure partie du budget du programme du CEREEC dépendra du succès de la stratégie de mobilisation des ressources.

Le budget 2022 suit le budget du programme de travail 2022 tel que rapporté par le CEREEC. En ce qui concerne la capacité interne du CEREEC, les prévisions budgétaires supposent que le personnel professionnel ou local du CEREEC couvrira la plupart des postes actuels des consultants d'ici 2027. Le nombre d'agents locaux passerait ainsi de 8 à 16 et celui des professionnels de 8 à 24 entre 2022 et 2027. Il est probable que les consultants liés aux programmes continueront à faire partie du CEREEC, mais le CEREEC vise à disposer d'un personnel Professionnel capable de proposer et de développer des initiatives liées à la Mission et à la Vision de l'organisation.

En ce qui concerne les dépenses administratives, le budget prévoit une augmentation annuelle de 5% des coûts administratifs (2% pour les dépenses liées à la maintenance et aux consommables) par rapport aux budgets alloués dans le programme de travail 2022.

Le scénario de référence (Figure 5) repose sur les hypothèses suivantes :

- Des augmentations annuelles de 5% pour l'EE et de 3% pour les budgets des programmes CC et EnR provenant du prélèvement communautaire de la CEDEAO.
- Des augmentations annuelles de 7,5 % pour l'EE et de 5 % pour les budgets des programmes de CC et d'EnR provenant de fonds externes.
- Une intervention stratégique de 288 000 USD en 2025 couverte par le prélèvement communautaire de la CEDEAO.

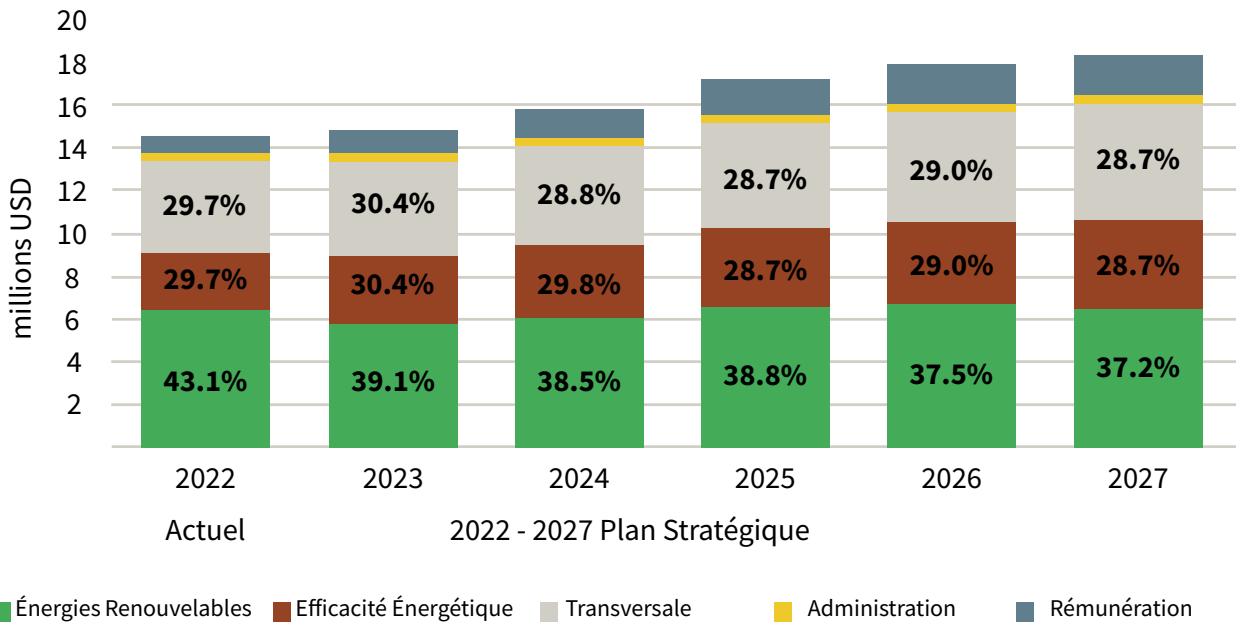


Figure 5: Budget indicatif du CEREEC (en termes réels)
Source: Programme de travail 2022, hypothèses

Dans ce scénario, 83,5 % du budget du CEREEC proviendrait de fonds externes, bien que la part budgétaire du personnel permanent (couverte par la CEDEAO) doublerait en termes réels pour atteindre 10,3 % en 2027, augmentant ainsi l'indépendance du CEREEC. Comme on peut le voir, l'EE augmente sa part du budget global, tandis que d'autres domaines de programme présentent des augmentations moins significatives de leur budget global.

La Figure 6 présente une estimation plus prudente, avec aucune augmentation à long terme des contributions du prélèvement communautaire de la CEDEAO au budget du programme du CEREEC et une augmentation annuelle à long terme de 2 % en termes réels du financement externe pour tous les domaines de programme.

D'autre part, la Figure 7 présente un scénario plus optimiste résultant d'une stratégie de mobilisation des ressources réussie, avec des augmentations annuelles à long terme du financement externe de 5 % pour les EnR, 7,5 % pour le CC et 10 % pour l'EE. Ce scénario comprend également une augmentation annuelle réelle de 5 % pour les EnR et les CC et une augmentation de 7,5 % pour l'EE grâce au prélèvement communautaire de la CEDEAO.

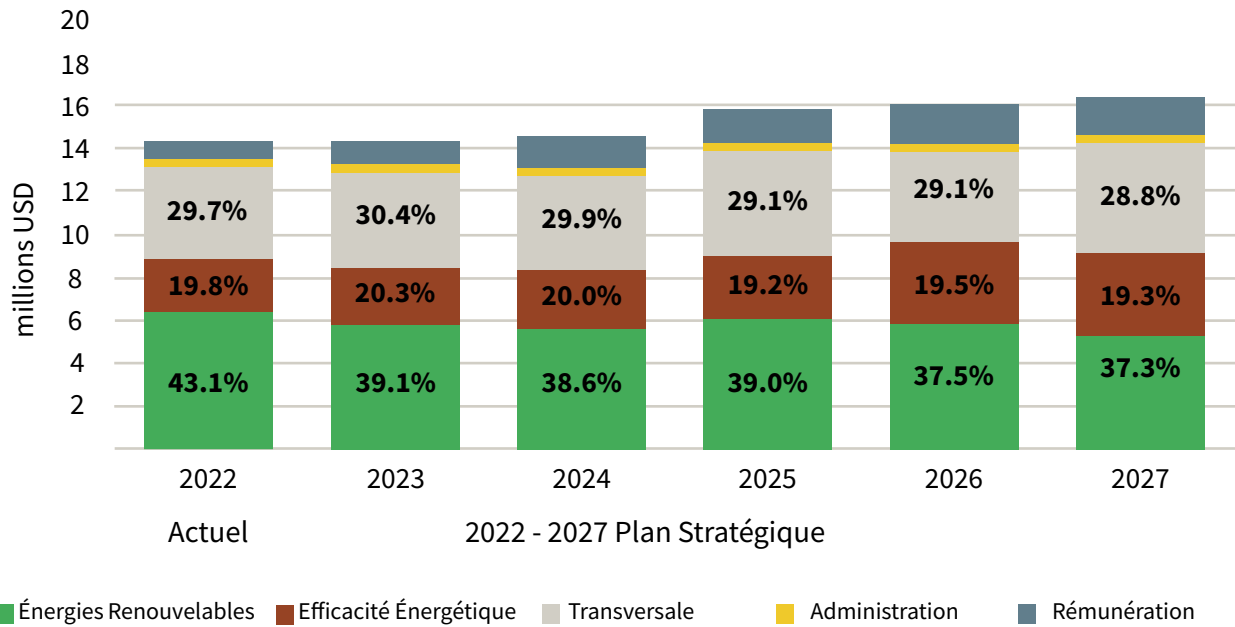


Figure 6: Budget indicatif du CEREEC (scénario prudent, en termes réels)
Source: Programme de travail 2022, hypothèses

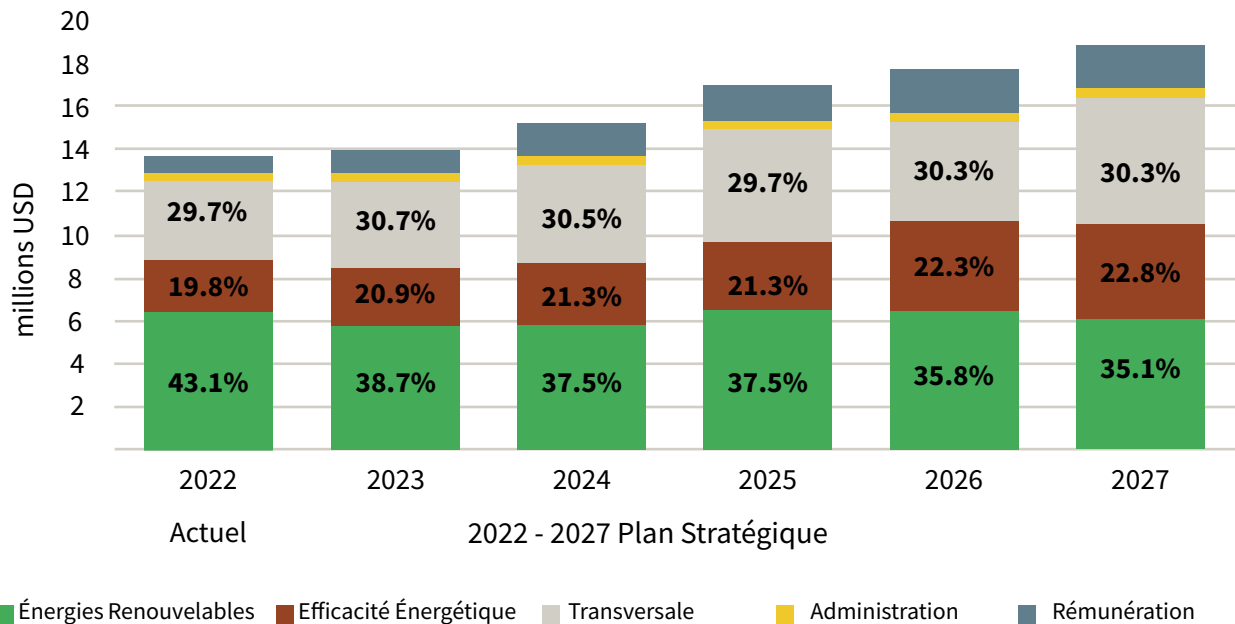


Figure 7: Budget indicatif du CEREEC (scénario optimiste, en termes réels)
Source: Programme de travail 2022, hypothèses



3.3.2 Mobilisation des Ressources

Si les consultations des parties prenantes ont donné lieu à un large éventail de points de vue et de propositions concernant l'avenir du CEREEC, il existe un consensus unanime sur la conviction que le développement de projets et la mobilisation de ressources constituent l'un des domaines dans lesquels le CEREEC devrait jouer un rôle beaucoup plus important. Il ne s'agit pas d'un phénomène récent, puisque le CEREEC avait déjà prévu d'assumer la fonction de facilitateur de la collecte de fonds dans le cadre de la stratégie de mobilisation des ressources. Les efforts du CEREEC se concentreront sur la mise en œuvre des propositions décrites dans la stratégie. Dans un premier temps, le responsable de programme devra mettre à jour la stratégie en alignant le plan de travail sur les nouveaux calendriers et en fournissant un examen de haut niveau des activités proposées.

En ce qui concerne les interventions stratégiques pour les années à venir, la Facilité pour les énergies renouvelables de la CEDEAO (EREF) a le potentiel de fournir les moyens de combler le fossé entre les développeurs de projets et les investisseurs. La facilité est conçue pour soutenir les petites et moyennes entreprises d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique par le biais de subventions. Lors des consultations avec les parties prenantes, il est apparu clairement que les développeurs de projets et le secteur privé ont besoin de davantage de conseils pour accroître la bancabilité des projets et attirer les investisseurs. Le mécanisme pourrait accroître son soutien en fournissant une assistance technique et un renforcement des capacités dans les domaines de l'évaluation des projets, des études de préfaisabilité et de faisabilité, et de la bancabilité des projets.

Le CEREEC s'efforcera également d'établir le lien indispensable entre les investisseurs et les entrepreneurs en fournissant une liste des financements disponibles aux entrepreneurs et en présentant des projets potentiels aux prêteurs. Ces dernières années, la portée des actions entreprises par le mécanisme a été limitée par le financement qu'il était en mesure de lever. Début 2022, lors d'une réunion entre le CEREEC et la BIDC, cette dernière a confirmé son intérêt pour le cofinancement de la capitalisation du FEER. Dans ce cadre, pour relever les défis de la région de la CEDEAO en matière d'accès aux énergies renouvelables et de promotion de l'efficacité énergétique, le Centre de la CEDEAO pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (CEREEC) et l'Institut Mondial pour la Croissance Verte (GGGI) proposent de mettre en place une nouvelle facilité de financement mixte de 75 millions USD appelée Facilité 2030 pour les énergies renouvelables de la CEDEAO (EREF) pour soutenir les projets et les entreprises de petite et moyenne taille dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (EnR&EE) dans les zones rurales et péri-urbaines des pays membres de la CEDEAO.

Le CEREEC a pour rôle principal de s'engager auprès des institutions financières internationales (IFI) pour répondre aux besoins de financement restants. Le CEREEC peut également envisager de s'engager avec le secrétariat de la SADC et l'institution sœur SACREEE qui a mis en place un mécanisme similaire (le SADC Renewable Energy Entrepreneurship Support Facility) pour les PME du secteur des énergies renouvelables.



La mise en place réussie du WASEF serait une immense réussite qui distinguerait le CEREEC d'autres institutions ayant des mandats similaires. Toutefois, le passage du fonds au stade opérationnel n'aura de sens que s'il existe un nombre suffisant de projets potentiels susceptibles d'être financés. Dans un premier temps, les efforts du CEREEC se concentreront donc sur l'amélioration de la viabilité financière des projets en renforçant les capacités de planification d'entreprise dans le secteur et en fournissant une assistance pour les études de pré faisabilité et de faisabilité. Le CEREEC pourrait ensuite faciliter l'accès au financement en créant des liens entre les entrepreneurs, les développeurs de projets et les institutions financières.

Le WASEF, les développeurs de projets et les PME sont tous plus susceptibles de cibler les institutions de financement du développement dans les phases initiales de financement en raison de leur mandat de développement, de leur horizon de prêt à plus long terme et de leur taux de rendement requis plus faible que celui des institutions de financement commerciales. Si le WASEF est conçu dans une perspective à long terme, il devra veiller à ce que les projets qu'il s'engage à financer atteignent au moins un taux de rendement similaire à celui exigé par les institutions de financement du développement (qui sont susceptibles de fournir la majorité des financements). Les premiers efforts se concentreront donc sur l'amélioration de la viabilité des projets et le renforcement de la capacité à gérer et à maintenir les entreprises avec succès. Une intervention transversale couvrant deux domaines (Développement et financement de projets et Dialogue et sensibilisation) consiste à commercialiser le Forum de la CEDEAO sur l'énergie durable (ESEF). L'événement ciblait auparavant les décideurs politiques, les fonctionnaires et les leaders d'opinion qui discutaient des obstacles à la réalisation des objectifs en matière d'énergie durable dans la CEDEAO. Alors que les participants à l'ESEF incluaient des participants du secteur privé, l'événement n'était pas présenté comme une plateforme permettant aux entrepreneurs et aux développeurs de projets de présenter leurs projets à des investisseurs potentiels. Par conséquent, l'objectif de l'ESEF pourrait devoir être revu et pourrait être suivi de nouvelles consultations avec les parties prenantes afin d'explorer s'il y avait un intérêt pour un tel événement. En ce qui concerne le financement, la BIDC a récemment confirmé son intérêt en tant que partenaire et sponsor permanent de l'événement. L'Alliance a sponsorisé les événements précédents de l'ESEF pour l'électrification rurale (ARE) et le programme de l'UE GET.invest.

En résumé, dans le plan stratégique 2023-2027, le CEREEC s'engage à :

- Renforcer le mandat de la Facilité pour les énergies renouvelables de la CEDEAO en préparation de la phase d'opérationnalisation du Fonds pour l'énergie durable en Afrique de l'Ouest.
- Redéfinir le Forum de l'énergie durable de la CEDEAO pour fournir une plateforme entre les entrepreneurs, les développeurs de projets et les prêteurs.



3.4 Plan de mise en œuvre

Le Tableau 6 montre clairement que le CEREEC a répondu à de nombreuses questions clés en matière d'EE/EnR dans la région. Le travail du CEREEC dans les initiatives ProCEM2, ROGEAP et WACCP et son soutien continu à la fourniture de services de conseil et d'études ont placé le CEREEC en première ligne sur des questions telles que l'efficacité énergétique, la cuisson propre et l'intégration des EnR. Cependant, il existe une marge de progression importante. En améliorant sa capacité institutionnelle, le CEREEC s'impliquera davantage dans la certification et la normalisation de l'EE, le renforcement des capacités, l'augmentation de la viabilité financière des solutions hors réseau et la mobilisation de financements pour attirer les investissements du secteur privé.

#	Questions clés en matière d'EnR / d'EE	Interventions du CEREEC et prochaines étapes
1	Les combustibles utilisés pour la cuisine restent principalement le bois de chauffage et le charbon de bois, ce qui menace la durabilité de l'environnement	<p>La politique de la biomasse et le programme de bioénergie et de cuisson propre en Afrique de l'Ouest ont été établis directement pour répondre à ces questions. Le CEREEC peut apporter un soutien supplémentaire à ce programme par les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intensification de la formation et du renforcement des capacités • En attirant plus de fonds pour le soutien à l'entrepreneuriat et en aidant à réduire les risques de financement dans le secteur de la cuisson propre. • Poursuivre les campagnes de plaidoyer et de sensibilisation • Soutenir la disponibilité des données dans le secteur de la bioénergie et de la cuisson propre • Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux en matière de bioénergie et de cuisson propre.
2	Il est impératif de développer les systèmes électriques nationaux pour qu'ils utilisent principalement des énergies renouvelables (conformément aux engagements pris dans le cadre de la CDN). À l'avenir, l'intégration des ERV sera facilitée par le stockage en réseau.	ProCEM 2, Desert-to-Power et le programme sur le changement climatique sont concernés. Les systèmes de stockage par batterie (BESS) sont couverts par ProCEM2.



#	Questions clés en matière d'EnR / d'EE	Interventions du CEREEC et prochaines étapes
3	<p>Les objectifs en matière d'énergies renouvelables sur le réseau peuvent également être atteints grâce au commerce régional de l'électricité. Cela nécessite le renforcement des interconnexions régionales et la mise en place d'un marché régional de l'électricité.</p>	<p>L'initiative du corridor d'énergie propre de l'Afrique de l'Ouest a été mise en place pour traiter ce problème. Activités limitées dans le programme de travail 2022. ProCEM2 travaille directement avec APP et ARREC pour jeter les bases du marché régional.</p>
4	<p>Les économies d'énergie les plus importantes peuvent être réalisées en réduisant les pertes des systèmes de transmission et de distribution</p>	<p>L'intervention actuelle sur le réseau EE consiste en l'octroi de licences NEPLAN à 23 sociétés de distribution dans le cadre de ProCEM2. Le CEREEC peut accroître ses efforts dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • EE élevée Distribution d'électricité • L'introduction de transformateurs de distribution efficaces a été initiée et des ateliers de formation et de sensibilisation ont été organisés.
5	<p>Dans la planification du système électrique, les options d'efficacité énergétique doivent être évaluées parallèlement à l'expansion de la production en adoptant une approche de planification intégrée des ressources (IRP). Pour que la demande soit efficace, les consommateurs d'énergie doivent recevoir le bon signal de prix par le biais de tarifs qui reflètent les coûts</p>	<p>Domaine du programme d'efficacité énergétique - y compris la mise en œuvre de la politique d'efficacité énergétique, les normes et labels d'efficacité énergétique, et l'efficacité énergétique dans les bâtiments et l'industrie. Les États membres peuvent être encouragés à adopter l'approche IRP en instituant un département de l'EE, tandis que le CEREEC pourrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le personnel chargé de l'EE afin d'avoir un responsable de l'EE dans les bâtiments, un responsable de l'EE dans l'industrie et un responsable des normes européennes d'EE et de l'étiquetage. • Soutenir les États membres dans la mise en œuvre de politiques et de réglementations régionales en matière d'EE et dans l'adoption d'une planification intégrée des ressources (IRP). • Rendre compte des progrès réalisés en matière d'EE dans la région, par exemple en organisant un sommet semestriel.



#	Questions clés en matière d'EnR / d'EE	Interventions du CEREEC et prochaines étapes
6	<p>L'accès universel d'ici 2030 nécessite un mélange de densification et d'expansion du réseau, de mini-réseaux hors réseau et de systèmes solaires domestiques / pico-solaires. Les ressources des donateurs ont été concentrées sur les mini-réseaux impliquant le secteur privé, mais cette approche s'est avérée problématique. Les faibles niveaux de consommation impliquent un manque de viabilité financière, les niveaux de subvention sont élevés et la durabilité incertaine. La promotion des utilisations productives de l'énergie (PUE) est considérée comme un élément essentiel de la solution.</p>	<p>Les utilisations productives de l'énergie sont tout aussi importantes pour les clients connectés au réseau que pour les mini-réseaux. L'initiative Eau, énergie et alimentation (WE4F) de la CEDEAO est l'une des réponses du CEREEC en matière de PUE, tout comme l'est, dans une certaine mesure, l'initiative Accès à l'énergie et transition verte (ENERGICA). Les composantes du ROGEAP apportent un soutien technique et financier à l'entrepreneuriat.</p>
7	<p>Les investissements du secteur privé, essentiels pour atteindre les objectifs politiques, n'ont pas été suffisants jusqu'à présent.</p>	<p>Les cadres politiques et réglementaires visant à faciliter l'investissement privé ont fait l'objet de plusieurs interventions différentes. La stratégie de mobilisation des ressources, qui comprend la mobilisation de 654,5 millions d'euros par le WASEF, constituerait une augmentation significative de l'initiative actuelle de mobilisation des ressources.</p>
8	<p>La production décentralisée d'énergie renouvelable installée dans leurs locaux par les clients des services publics nationaux peut jouer un rôle en complétant les grandes centrales électriques et en stabilisant le réseau. Les tarifs de rachat doivent être conçus avec soin, de manière que les principales compagnies d'électricité soient pleinement indemnisées pour la fourniture du réseau et la sécurité de l'approvisionnement.</p>	<p>Le CEREEC peut étendre son rôle à cet égard en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenant la mise en œuvre de politiques et de réglementations régionales approuvées sur la production distribuée • Développant des modèles de financement de l'innovation et des modèles commerciaux reflétant la réalité de chaque État membre • Sensibiliser et renforcer les capacités du secteur privé et des entreprises. • Soutenir la promotion des super entreprises de services énergétiques (ESCO).



#	Questions clés en matière d'EnR / d'EE	Interventions du CEREEC et prochaines étapes
9	<p>De nouvelles technologies sur lesquelles le CEREEC doit être pleinement informé afin de conseiller les États membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hydrogène • Système de stockage d'énergie par batterie (BESS) et autres formes de stockage sur le réseau (thermique, condensateur, gravité, etc.) • l'e-mobilité • L'énergie des océans 	<p>Le programme sur l'hydrogène vert est bien avancé, tandis que les BESS et l'e-mobilité sont inclus dans ProCEM2. CEREEC vise à renforcer les interventions liées aux technologies de chauffage et de refroidissement solaires qui n'ont pas été suffisamment couvertes. Un accord doit encore être trouvé sur les nouvelles technologies que le CEREEC devrait prévoir de couvrir sur la période 2023-2027</p>
10	<p>Des instruments économiques innovants peuvent faire progresser les objectifs nationaux et régionaux en matière d'EE et d'EnR :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tarification du carbone • Réductions des droits d'importation et de la TVA pour les équipements EE/EnR importés. • Incitations fiscales directes pour les consommateurs d'électricité afin qu'ils s'engagent dans l'EE et/ou investissent dans les EnR. 	<p>L'énergie verte la plus économique est celle qui est actuellement gaspillée. Des efforts doivent être déployés pour mettre en place des mécanismes tels que les suivants (également mentionnés au point 8) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et renforcement des capacités du secteur privé et des entreprises en ce qui concerne les instruments économiques visant à promouvoir l'EE • Soutenir la promotion des super-entreprises de services énergétiques

Tableau 6: Questions clés en matière d'EnR/EE dans la région de la CEDEAO et réponse du CEREEC

Compte tenu des lacunes encore présentes dans les réponses à ces questions d'EE/RE, des priorités et des objectifs des IFN, des objectifs et de la théorie du changement du CEREEC, des points de vue du personnel du CEREEC et des principales parties prenantes, et de la position unique du CEREEC en matière d'EE/EnR dans la région, les améliorations et les ajouts suivants sont proposés pour les interventions stratégiques existantes du CEREEC.

3.4.1 Utilisation productive de l'énergie

Le CEREEC sera plus actif dans les questions relatives à l'utilisation productive de l'énergie



(PUE). La pandémie de COVID-19 a gravement affecté les revenus de la population de la CEDEAO, augmentant le taux d'extrême pauvreté (c'est-à-dire les personnes vivant avec moins de 1,90 \$ par jour) de 2,3 % en 2020 et de 2,9 % en 2021, pour atteindre un taux global de 34,4 % en 2021⁷. Surmonter cette situation et améliorer la qualité de vie de tous ses citoyens est le défi le plus fondamental pour la région. Dans ce contexte, les activités génératrices de revenus ont été gravement perturbées, limitant l'accès des ménages à la nourriture ; en 2021, le nombre de personnes incapables de satisfaire leurs besoins alimentaires augmentera de 34 % pour atteindre près de 25 millions. Dans le même temps, la viabilité financière des solutions d'accès à l'énergie est remise en question, car la consommation mensuelle moyenne d'électricité n'est que de 6 kWh par client. Canaliser l'investissement des programmes d'EnR vers le développement économique local est un rôle que le CEREEC peut jouer en tant qu'institution fondamentale pour l'EnR et l'EE dans la région.

Il convient de noter que le CEREEC a de l'expérience dans l'expansion du PUE dans la région et prévoit de s'engager davantage, que ce soit par le biais de son travail de soutien aux entrepreneurs avec des solutions d'EnR ou par son implication dans les initiatives mentionnées dans le WP 2022. Il s'agit notamment de l'initiative Eau et énergie pour l'alimentation de la CEDEAO, dans le cadre de laquelle le CEREEC est chargé d'évaluer les modèles commerciaux des solutions d'EnR dans le domaine de la post-récolte ou dans le cadre du programme Accès à l'énergie et transition verte. L'importance du PUE a également été mentionnée lors de consultations avec le personnel de le CEREEC et les membres de l'EDCC, qui considèrent qu'il est nécessaire de relier les efforts d'expansion des EnR aux objectifs de développement pour assurer le succès de ces initiatives. Pour la période de ce PS, le CEREEC s'est engagé à s'appuyer sur ces expériences et à étendre ses opérations sur le PUE dans d'autres interventions stratégiques avec les éléments suivants :

Développement et financement de programmes :

- Établir des liens entre les programmes d'EnR/EE et les initiatives de développement international
- Incorporer le PUE dans les programmes d'EnR à petite échelle.

Développement/renforcement des capacités :

- Formation sur les possibilités d'utilisation de l'électricité pour des activités génératrices de revenus adaptées à chaque communauté
- Formation à la manipulation et à l'entretien de base des équipements électriques pour les propriétaires d'entreprises.

⁷ Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, 2021. Rapport de suivi sur les impacts du COVID-19 en Afrique de l'Ouest



Gestion des données et des connaissances :

- Création d'un référentiel d'informations avec les meilleures pratiques sur la manière d'encourager le PUE dans différents contextes à travers la région,
- Collecte de données sur la consommation d'électricité par connexion et sur les charges d'ancrage à utiliser par les développeurs de solutions d'énergie renouvelable.

3.4.2 Diffusion de la recherche et des développements technologiques

La recherche et le développement (R&D) dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique a connu une augmentation exponentielle au cours des dernières années, une tendance qui devrait se poursuivre (et s'accélérer) au cours de la prochaine décennie. Le CEREEC ne peut devenir un centre de R&D de la région de la CEDEAO en raison de sa capacité interne et du large éventail d'activités qu'il couvre. Cependant, tout comme le CEREEC est au centre de la mobilisation des ressources pour les projets d'EnR et d'EE, il peut également devenir le centre de mobilisation des connaissances pour les développeurs de projets et les autres parties prenantes.

Pour développer ce rôle, le CEREEC va :

- Élargir son réseau de parties prenantes clés pour inclure les universités, les centres de recherche du secteur privé et d'autres centres régionaux qui entreprennent des activités de R&D dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- Établir des canaux de communication avec les institutions de recherche du monde entier pour s'assurer qu'il reste à la pointe des développements en matière d'EnR et d'EE.
- Être proactif dans l'intégration de nouveaux développements technologiques en les proposant et en les mettant en œuvre dans leur programmation.

Comme on peut le voir, cela fait partie des interventions de dialogue et de sensibilisation du CEREEC, car cela nécessite que le CEREEC améliore sa visibilité auprès d'autres acteurs régionaux et étende la portée de la présence du CEREEC dans les médias et les conférences spécialisées. Mais cela fonctionne également comme un complément à toutes les autres interventions, car rester à la pointe de la diffusion des connaissances et des développements technologiques élargira le champ d'action du CEREEC dans la région.

3.4.3 Autres Interventions

Comme le souligne l'IFN, le travail du CEREEC en matière de renforcement des capacités, de



services de conseil et d'études analytiques a donné des résultats positifs au cours des dernières années. Le CEREEC a réussi à s'engager avec les États membres pour fournir une formation sur les technologies d'EnR et les solutions d'EE dans de nombreux pays. De même, le soutien du CEREEC dans le développement des plans d'action des États membres et le soutien apporté aux États dans l'adoption de cadres d'EE sont louables, tout comme l'expertise du CEREEC dans le soutien au développement d'études de faisabilité. Enfin, le potentiel du CEREEC en tant que centre de connaissances sur les EnR/EE est évident au vu de la création d'ECOWREX et du large éventail de données et d'expertise dont il dispose grâce à des projets antérieurs et en cours.

Comme le montrent les activités incluses dans le WP 2022, le rôle du CEREEC dans le renforcement des capacités est appelé à s'étendre. Il s'agit d'une expansion bienvenue de la programmation du CEREEC, car elle permettra au CEREEC de connecter son potentiel en tant que centre de connaissances à la mise en œuvre du programme dans les secteurs privé et public. En développant cette expertise, le CEREEC pourrait devenir un véritable centre de développement des capacités pour les EnR/EE avec des programmes de certification plus ambitieux, des liens plus forts avec le monde universitaire et des outils plus efficaces pour cartographier, évaluer et combler les lacunes en matière de compétences dans les États membres. Le succès de cette expansion dépendra fortement de la capacité du CEREEC à surmonter les contraintes de capacité internes afin que les autres activités existantes et nouvelles ne souffrent pas d'un manque de personnel ou de financement.

Un autre domaine d'amélioration souligné par la direction du CEREEC est la collaboration du CEREEC avec d'autres agences spécialisées dans la région. Il existe des entités régionales qui constituent des partenaires naturels pour les interventions du CEREEC, telles que l'AMPP pour les interventions sur les EnR à grande échelle et l'ERERA pour la réglementation des technologies des EnR. Certaines des initiatives incluses dans le programme de travail 2022, telles que le programme sur le changement climatique et le programme sur l'hydrogène vert, nécessitent une interaction avec d'autres entités régionales. Ce type de collaboration élargie sera de plus en plus fréquent dans les années à venir, car les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique mobilisent davantage de ressources, ce qui rend les initiatives plus ambitieuses. Au-delà de la collaboration avec de tels partenaires, le CEREEC deviendra plus proactif et proposera de nouvelles opportunités de collaboration alignées sur les objectifs de l'organisation. Dans ce plan stratégique, le CEREEC développera également ses efforts en matière de gestion et d'atténuation de l'impact sur l'environnement, en suivant les législations associées des États membres en matière d'utilisation des sols et de normes environnementales.

3.4.4 Risques liés à la mise en œuvre

Le CEREEC est confronté à des risques généraux et à des risques spécifiques à l'intervention à court et à moyen terme. Les risques généraux sont susceptibles d'entraver le travail du CEREEC



à de nombreux niveaux simultanément, et échappent souvent au contrôle de l'organisation :

- L'instabilité politique dans les États membres. Les périodes de bouleversements sociaux et politiques au sein des États membres pourraient diminuer leur capacité à mettre en œuvre des projets d'EE/EnR, tout en augmentant les risques associés à l'obtention d'un financement. L'instabilité politique crée également le risque que les États membres ne respectent pas les cadres régionaux en matière d'EE/EnR, ce qui perturbe le travail du CEREEC à l'échelle du programme.
- Changement de priorités dans les États membres. Bien que l'engagement actuel des États membres de la CEDEAO à soutenir le développement durable par le biais des EnR et de l'EE soit fort, les catastrophes naturelles (ou causées par l'homme) ou les chocs externes à l'échelle régionale, tels que les augmentations soudaines des prix internationaux de certains produits de base, pourraient amener les États membres à réévaluer leurs priorités. À court terme, cela pourrait se traduire par un détournement des fonds destinés à l'EE/EnR vers des mesures d'intervention d'urgence ou de nouvelles subventions. À moyen terme, cela pourrait se traduire par un ralentissement du processus de soutien/approbation des cadres nécessaires à l'EE et aux EnR, ce qui pourrait affecter la mise en œuvre des interventions futures.
- Réduction du financement des donateurs/partenaires au développement. Bien que cette éventualité soit peu probable, compte tenu de l'attention que l'énergie propre a reçue à juste titre dans les cercles de développement mondiaux, elle doit être envisagée étant donné la forte dépendance du CEREEC à l'égard du financement des donateurs. Le potentiel négatif de ces risques pourrait survenir lorsque des agences/donateurs spécifiques qui contribuent de manière significative au budget du CEREEC déplacent leurs priorités vers d'autres secteurs ou d'autres zones géographiques, ou lorsque les donateurs/partenaires au développement choisissent de mettre en œuvre ces programmes en dehors du cadre institutionnel de la CEDEAO/ CEREEC.

Les risques spécifiques à l'intervention, en revanche, sont des risques associés à la mise en œuvre par le CEREEC d'une intervention stratégique particulière. Si certains de ces risques sont également externes, la plupart sont internes et sont étroitement liés à la capacité du CEREEC au début et au cours du plan stratégique. Ces risques sont limités à des interventions particulières et ne devraient pas affecter le travail du CEREEC au-delà de celles-ci. Ils comprennent, par exemple, les risques liés à la gestion des données et la déconnexion des institutions académiques. Néanmoins, ils représentent des défis substantiels pour la capacité d'adaptation du CEREEC et ses procédures de S&E. Pour les interventions stratégiques proposées, les risques spécifiques à l'intervention sont les suivants :



Risque de visibilité

Accroître la visibilité du travail du CEREEC peut également accroître la visibilité des échecs, y compris ceux qui échappent au contrôle de l'organisation. Une attention particulière doit être accordée à la mise en valeur du rôle et des responsabilités du CEREEC dans le cadre d'initiatives plus vastes où d'autres niveaux de décision déterminent la réussite globale du programme.

Contraintes marketing

Pour les programmes très visibles et potentiellement bénéfiques sur le plan politique, il peut y avoir des limites à la communication et à la promotion de l'implication du CEREEC. L'engagement efficace et constant des parties prenantes est essentiel pour parvenir à des accords à cet égard et pour négocier des opportunités de marketing avant le lancement des programmes.

Risque de communication interne

Une mauvaise communication entre le S&E au niveau du programme et la fonction marketing du CEREEC pourrait entraîner la diffusion d'informations erronées susceptibles d'affecter la réputation institutionnelle du CEREEC. Pour éviter cela, il est nécessaire que le CEREEC renforce sa fonction de S&E et lui donne un rôle actif dans les décisions marketing de l'organisation

01 Dialogue et sensibilisation (stratégie de communication)

Figure 8: Risques spécifiques à l'intervention du PS 2023-2027



Contraintes administratives et de gestion

Sans un rôle actif dans l'opérationnalisation du WASEF par le biais de l'EREF, le CEREEC pourrait être confrontée à des contraintes pour mobiliser des ressources pour des programmes clés. Le CEREEC doit rester engagée auprès de la BIDC et d'autres IFI pour assurer un bon équilibre entre les interventions stratégiques et les domaines de programme.

Intérêt insuffisant des principales parties prenantes

L'ESEF pourrait devenir une plateforme inefficace s'il ne parvient pas à attirer le secteur privé. Le CEREEC doit accroître sa visibilité en tant que partenaire potentiel des entrepreneurs et des associations d'entreprises de la région. Cela permettra d'asseoir la réputation du CEREEC au-delà des partenaires de développement et des gouvernements de la CEDEAO.

02 Développement et financement des programmes (mobilisation des ressources)

Risque lié à la gestion des données

Les données sur les habitudes de consommation des consommateurs peuvent être difficiles à obtenir, peu fiables ou ne pas être disponibles dans un délai ou un budget raisonnable. Le CEREEC doit intégrer des mesures de collecte de données pour le PUE au cours de la programmation et s'assurer que des mécanismes d'examen des données provenant des autorités sont en place.

Financement insuffisant pour intégrer le PUE

Alors que le financement des initiatives des EnR est facilement disponible, l'UPE pourrait attirer moins de soutien de la part des donateurs dans les endroits où les communautés locales sont désorganisées. Le CEREEC devrait s'impliquer activement auprès des communautés locales pour monter des dossiers commerciaux et les maintenir impliquées dans la mobilisation des ressources pour les programmes d'UAE.

03 Autres interventions stratégiques (axées sur le PUE)

Figure 8: Risques spécifiques à l'intervention du PS 2023-2027



3.5 Stratégies de communication et technologie de l'information

3.5.1 Stratégies de Communication

Les consultations avec les entrepreneurs, le coordinateur du secteur privé du CEREEC et d'autres membres du personnel du CEREEC ont révélé que l'une des priorités du CEREEC pour le prochain plan stratégique est d'améliorer sa stratégie de communication. Les acteurs du secteur privé s'accordent à dire que la visibilité du travail du CEREEC est limitée, ce qui donne la fausse impression que le CEREEC n'est pas ouverte à la collaboration au-delà du secteur public. Cela suscite des inquiétudes qui pourraient empêcher les entrepreneurs et les entreprises de s'engager avec le CEREEC ou de s'engager avec certaines réserves. Du point de vue des parties prenantes du CEREEC et des IFN, une communication déficiente compromet la capacité du CEREEC à mobiliser des ressources et à être connectée aux problèmes des États membres. En témoigne la lenteur de la publication des rapports d'avancement régionaux 2019 et 2020, qui offrent au CEREEC l'occasion de rester sous les feux de la rampe lors des discussions sur les principaux défis en matière d'EnR/EE dans la région.

Selon les budgets alloués dans le programme de travail 2022, les programmes sous l'égide du Dialogue et de la Sensibilisation représentent 20% des activités et du budget alloué. Cependant, près de 87 % de ce budget est concentré dans les travaux du CEREEC sur le ROGEAP et l'hydrogène vert, qui sont plus étroitement liés aux services de conseil ou à une question particulière en matière d'EnR/EE. Bien que ces interventions soient nécessaires, le CEREEC pourrait faire davantage pour communiquer sur son rôle et son travail dans la résolution de ces problèmes. Le programme de communication du CEREEC lui-même reçoit moins de 2 % du budget consacré au Dialogue et à la Sensibilisation.

Le Centre augmentera le financement de son programme de communication, en adoptant des médias accessibles pour présenter son travail et ses services aux entrepreneurs, aux entreprises, aux États et aux partenaires de développement. Il sera question d'une pierre angulaire de sa nouvelle stratégie de communication, qui lui permettra de conserver sa position de pionnier au sein de la communauté des centres mondiaux pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Les objectifs de cette stratégie seront notamment les suivants :

- Améliorer la stratégie de marketing du Centre en augmentant la visibilité des travaux en cours;
- Programmer des événements clés pour assurer une présence dans les conférences, forums et séminaires régionaux essentiels;



- Diffuser des informations opportunes sous forme de lettres d'information et de bulletins, par le biais de divers médias, parmi les parties prenantes essentielles telles que les partenaires de développement et les associations professionnelles, en les informant des travaux en cours et à venir de l'agence et de ses réalisations notables;
- Développer un système normalisé (tel qu'un intranet) et des processus permettant de communiquer, de traiter et d'archiver efficacement les informations électroniques;
- Renforcer les médias et les outils de communication pour faciliter la sensibilisation aux interventions du CEREEC ; et
- Redéfinir et réorganiser le site web afin d'en améliorer la fonctionnalité. En outre, divers contenus seront créés pour le rendre plus informatif, interactif et convivial.

3.5.2 Stratégie en matière de technologies de l'information

Le CEREEC améliorera son infrastructure informatique pour lui permettre de suivre les avancées technologiques, notamment en ce qui concerne les pratiques informatiques et les défis en matière de sécurité. Le Centre alignera ses pratiques en matière de technologies de l'information sur sa politique et ses procédures afin de garantir la confidentialité et l'intégrité des informations. En outre, l'agence mettra en œuvre des structures et des processus normalisés pour renforcer son système de technologie de l'information :

- en adoptant les meilleures pratiques pour une prestation de services informatiques de qualité;
- Adopter et mettre en œuvre des normes informatiques sur la gestion de la sécurité de l'information ;
- en renforçant l'infrastructure informatique pour qu'elle puisse supporter les temps d'arrêt dus à des pannes ;
- Développer une stratégie informatique et un plan d'action pour permettre au CEREEC de prospérer dans l'espace numérique; et
- Développer des outils pour améliorer la collaboration du personnel et la productivité.



4. Cadre de suivi et d'évaluation

4.1 Introduction

La théorie du changement présente une description complète du rôle du CEREEC dans le développement des EnR et de l'EE dans la région, en fournissant une vue d'ensemble de son travail au niveau stratégique. Cependant, elle ne fournit pas d'informations sur la mise en œuvre du programme et sur la manière dont le changement est réalisé. Pour combler cette lacune, un cadre logique stratégique est présenté, offrant une vue d'ensemble claire de la manière dont le CEREEC atteint ses objectifs. En outre, un plan de suivi des performances est fourni pour faciliter le processus de suivi des progrès accomplis dans la réalisation des résultats stratégiques. Ce plan comprend des indicateurs de base et des objectifs qui peuvent être mesurés, ainsi que la manière dont les données sont collectées pour ces mesures. La liste des éléments inclus dans ces deux plans n'est toutefois pas exhaustive, car certaines activités et certains résultats nécessiteront une gestion des performances au niveau de l'activité.

4.2 Cadre Logique

Le tableau 7 illustre le cadre logique stratégique (LogFrame). Cet outil suit le cheminement de la théorie du changement en simplifiant l'impact du CEREEC sur la région.

	Sommaire	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
Objectifs	Objectif en matière d'efficacité énergétique : <ul style="list-style-type: none"> • Les normes d'efficacité énergétique sont normalisées, codifiées et mises en œuvre au niveau régional dans tous les États membres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Émissions régionales de CO2 par unité de PIB 	<ul style="list-style-type: none"> • Études régionales de la CEDEAO • Plans de développement nationaux 	N/A
	Objectif en matière d'énergie renouvelable : <ul style="list-style-type: none"> • Les réseaux des États incluent une part substantielle des EnR et légifèrent pour leur expansion nationale et régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Part de la production d'EnR dans la région 	<ul style="list-style-type: none"> • Données ARREC • Études régionales des organisations internationales 	



	Sommaire	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
Outcomes	Orientation stratégique 1 : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la gouvernance institutionnelle, administrative, financière et numérique 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation externe de la capacité organisationnelle du CEREEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité organisationnelle • Rapport d'évaluation • Rapport annuel du CEREEC 	États membres bénéficiant de conditions politiques et socio-économiques favorables à la mise en œuvre de projets d'EnR et d'EE et de la législation associée
	Orientation stratégique 2 : <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Données relatives à l'exécution du budget et à l'achèvement des projets • Rapports d'audit externe 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'audit externe • Rapport annuel du CEREEC • Rapport financier du CEREEC 	
	Orientation stratégique 3 : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des partenariats et mobilisation des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources mobilisées et principales parties prenantes intégrées dans les travaux du CEREEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport financier de la CEDEAO • Rapport financier du CEREEC • Rapport annuel du CEREEC 	
Outputs	Orientation stratégique 1: <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la gouvernance institutionnelle interne • Amélioration de la gouvernance institutionnelle externe • Amélioration de l'administration et des services • Amélioration de la fourniture de services de soutien financier • Renforcement de la communication, du système d'information et de la numérisation • Amélioration de la capacité à fournir des services internes et externes 	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures opérationnelles standard • Rapports sur la satisfaction du service • Objectifs en matière d'infrastructure et de personnel • Outils et canaux de communication fournis 	<ul style="list-style-type: none"> • Manuels et documents relatifs aux procédures opérationnelles • Enquêtes et rapports sur la prestation de services du CEREEC • Rapports d'achat et d'audit • Rapport annuel sur l'inventaire informatique 	Le CEREEC reste l'organisation de référence pour les questions d'EE et d'EnR, assurant un financement à long terme et maintenant les EnR et l'EE comme une priorité dans tous les États membres.



	Sommaire	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
Outputs	<p>Orientation stratégique 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du développement économique local grâce à l'utilisation des énergies renouvelables • Solutions d'EnR à l'échelle de l'entreprise intégrées dans des systèmes électriques interconnectés • Déploiement massif de solutions d'EnR hors réseau dans les zones reculées • Mise en œuvre de nouvelles technologies de pointe en matière d'EnR et d'EE dans le cadre de la recherche et du développement • Réduction des émissions de CO2 par l'industrie • Réduction de l'utilisation d'appareils énergivores • Utilisation à grande échelle de technologies et de combustibles de cuisson propres • Intégration généralisée de l'EE dans les bâtiments dans les codes nationaux d'urbanisme • Intégration et prise en compte des questions de genre et de jeunesse dans les programmes et projets d'EE et d'EnR • Intégration et prise en compte des questions environnementales dans les projets d'EE et d'EnR • Renforcement des capacités des parties prenantes dans les programmes et projets d'EnR et d'EE • Création d'un organisme de certification régional • Amélioration du suivi et de l'évaluation des programmes et des projets • Amélioration de la diffusion des connaissances en matière d'EnR et d'EE et de l'impact du CEREEC auprès des parties prenantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur le PUE dans les États membres • Part des EnR dans l'électricité du réseau • Intégration des VE et des BESS • Élimination progressive des appareils inefficaces • Émissions évitées • Plans d'EE incorporés • Programmes traitant des questions de genre et d'environnement • Assistance technique fournie pour améliorer le service • Professionnels certifiés pour les systèmes de chauffage et de climatisation et les mini-réseaux • Programmes dotés d'un cadre logique et de plans de suivi des performances 	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur le secteur de l'énergie provenant des IFN, des organismes régionaux et des organisations internationales • Rapports sur la mise en œuvre et l'état d'avancement des projets • Rapports annuels du programme de certification • Enregistrements du système de suivi et d'évaluation • Rapports annuels du CEREEC 	



	Sommaire	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
Outputs	<p>Orientation stratégique 3:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la coopération avec les réseaux de partenaires • Augmentation des flux financiers • Augmentation des investissements publics et privés ou des investissements étrangers directs dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les États membres de la CEDEAO pour donner suite à l'intervention du CEREEC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes évalués par un évaluateur externe indépendant • Évolution des fonds mobilisés • Taux d'exécution du budget annuel • IDE mobilisés pour les États membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur le budget et l'exécution du budget • Rapport financier du CEREEC • Rapport de suivi des IDE 	

Tableau 7 Cadre logique stratégique du CEREEC

4.3 Cadre stratégique et plan de suivi des performances

Le plan de suivi des performances stratégiques se concentre davantage sur les résultats attendus de chaque orientation stratégique. Il vise à évaluer le succès d'une intervention en définissant les données, la fréquence, les indicateurs de référence et les indicateurs cibles utilisés pour évaluer si l'objectif visé a été atteint. Le Tableau 8 présente le plan de suivi des performances stratégiques du CEREEC. Toutefois, il est conçu pour illustrer l'approche du suivi des performances. À un niveau élevé, comme c'est le cas dans ce plan stratégique, certains résultats peuvent être assortis d'indicateurs de référence et d'objectifs, et ceux-ci peuvent être contrôlés et évalués à la fin de la période couverte par le plan stratégique. Mais d'autres résultats, qui sont également importants, fonctionneront selon des calendriers différents ou avec des objectifs évolutifs répondant aux besoins du CEREEC. Cette flexibilité est difficile à intégrer dans cette approche. Par conséquent, le suivi des performances sera effectué au niveau de l'activité, en fonction des plans de travail annuels du CEREEC, du financement disponible et de la capacité interne.

Orientation stratégique	Résultats/Effets attendus	Indicateurs	Définition	Source des données	Valeur de Référence	Année de référence	Objectifs				Principal Responsable	Un acteur impliqué	
							2023	2024	2025	2026			2027
	1.1. Improved internal institutional governance	1) Procédures opérationnelles normalisées élaborées pour guider le fonctionnement de l'organisation ⁸	TBD (à faire dans le cadre de l'opérationnalisation du plan stratégique)	Les archives physiques et l'intranet du CERECC	1	2022	2	2	TBD	N/A	N/A	Directeur de l'administration, des finances et des technologies de l'information et de la communication (DAF)	Chef de l'administration et des finances (HAF) et responsable de programme, administration et ressources humaines
		2) Types de contrôles internes mis en œuvre	TBD	Rapport de vérification	TBD	2022	40%	70%	100%	N/A	N/A	DAF	HAF & PO, Admin. et RH
		3) Pourcentage du budget administratif annuel alloué à l'atténuation des risques	TBD	Budget final	0	2022	0.2	0.6	0.8	1	N/A	DAF	HAF & PO, Admin. et RH
1) Renforcement de la gouvernance institutionnelle, administrative, financière et numérique	1.2. Amélioration de la gouvernance institutionnelle externe	1) Pourcentage d'institutions focales nationales et d'agences nationales en charge de l'électrification rurale, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique qui ont fait état d'une meilleure collaboration avec le CERECC	TBD	Rapport annuel sur l'enquête de satisfaction des parties prenantes	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	Executive Director (ED)	Directeur des opérations (DoO)	
		2) Pourcentage d'autres agences spécialisées de la Commission de la CEDEAO qui ont rapporté des engagements productifs avec le CERECC	TBD	Rapport de l'enquête annuelle sur les réactions des parties prenantes	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	Executive Director (ED)	Directeur des opérations (DoO)	
		3) Pourcentage des membres du Comité consultatif des bailleurs de fonds du CERECC qui ont confirmé que le Centre a mis en œuvre ses recommandations.	TBD	Rapport de l'enquête annuelle sur le retour d'information des parties prenantes	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	Executive Director (ED)	Directeur des opérations (DoO)	

⁸ Note de baseline : le SOP financier est finalisé. Justification de l'objectif : Les procédures opérationnelles standard restantes incluent le suivi et l'évaluation, etc.

Orientation stratégique	Résultats/Effets attendus	Indicateurs	Définition	Source des données	Valeur de référence	Année de référence	Objectifs				Principal Responsable	Un acteur impliqué
							2023	2024	2025	2026		
1) Renforcement de la gouvernance institutionnelle, administrative, financière et numérique	1.3 Amélioration de l'administration et du service	1) Sièges du CEREEC avec des bureaux adéquats construits et fonctionnels	TBD	Site web du CEREEC	0	2022	N/A	N/A	N/A	Terminé	DAF	HAF & PO, Admin. et RH
		2) Pourcentage d'employés se déclarant satisfaits de la prestation des services d'appui administratif	TBD	Rapport d'enquête de satisfaction du personnel	0	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	DAF	HAF & PO, Admin. et RH
		3) Pourcentage de nouveaux employés (personnel permanent, consultants ou stagiaires) ayant déclaré avoir utilisé le manuel d'orientation du personnel	TBD	Enquête annuelle de satisfaction du personnel	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	DAF	HAF & PO, Admin. et RH
1.4 Amélioration de la fourniture de services de soutien financier		1) Pourcentage du personnel se déclarant satisfait de la prestation des services d'aide financière	TBD	Rapport d'enquête de satisfaction du personnel	0	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	DAF	HAF, Finance Officer (FO)
		2) Pourcentage de partenaires financiers se déclarant satisfaits des rapports financiers	TBD	Rapport annuel sur l'enquête de satisfaction des parties prenantes	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	DAF	HAF, Finance Officer (FO)

Orientation stratégique	Résultats/Effets attendus	Indicateurs	Définition	Source des données	Valeur de Référence	Année de Référence	Objectifs					Principal Responsable	Un acteur impliqué
							2023	2024	2025	2026	2027		
1) Renforcement de la gouvernance institutionnelle, administrative, financière et numérique	1.5 Renforcement de la communication, du système d'information et de la numérisation	1) Nombre de méthodes, d'outils et de canaux de communication internes et externes fournis	TBD	Rapport annuel sur l'inventaire informatique	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	DAF	Chargé de programme, IT
		2) Nombre de mesures mises en place pour assurer la transition de la situation actuelle du système d'information sur l'assurance limitée à l'assurance substantielle par le biais de l'assurance raisonnable.)	TBD	Rapport annuel sur l'inventaire informatique	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	DAF	Chargé de programme, IT
		3) Pourcentage du personnel qui s'est déclaré confiant dans l'utilisation des outils TIC disponibles	TBD	Rapport annuel sur l'enquête de satisfaction du personnel	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	DAF	Chargé de programme, IT
1.6 Amélioration de la capacité à fournir des services internes et externes		1) Pourcentage de postes pourvus	TBD	Dossiers des ressources humaines	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	DAF	HAF & PO, Admin. et RH	
		2) Percentage of staff who have participated in a professional development training ⁹	TBD	Rapport de formation et intranet	TBD	2022	30%	90%	100%	N/A	N/A	DAF	HAF & PO, Admin. et RH

⁹ A calculer sur la base des chiffres des trois formations - 3 (M&E, Budget, Office 365)

Orientation stratégique	Résultats/Effets attendus	Indicateurs	Définition	Source des données	Valeur de référence	Année de référence	Objectifs					Principal Responsable	Un acteur impliqué
							2023	2024	2025	2026	2027		
2) Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets	2.1 Amélioration du développement économique local grâce à l'utilisation des EnR	Types d'utilisations productives des énergies renouvelables dans les États membres de la CEDEAO	TBD	Rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de programmes et des projets, et données sur le secteur de l'énergie fournies par les institutions focales nationales	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets
	2.2 Solutions d'énergie renouvelable à l'échelle de l'entreprise intégrées dans des systèmes électriques interconnectés	Part des énergies renouvelables dans le mix électrique du réseau	TBD	Données de l'enquête CEREEC, Données sur le secteur de l'énergie provenant des institutions focales nationales & Données ouvertes de la Banque mondiale	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets	
	2.3 Des solutions hors réseau massivement déployées dans les zones reculées	Part de la population ayant accès à l'énergie grâce à des solutions d'EnR hors réseau	TBD	Données de l'enquête CEREEC, Données sur le secteur de l'énergie provenant des institutions focales nationales & Données ouvertes de la Banque mondiale. Rapport de l'Association mondiale de l'éclairage hors réseau	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	“	

Orientation stratégique	Résultats/Effets attendus	Indicateurs	Définition	Source des données	Valeur de référence	Année de référence	Objectifs					Principal Responsable	Un acteur impliqué
							2023	2024	2025	2026	2027		
	2.4 Mise en œuvre de nouvelles technologies de pointe en matière d'énergies renouvelables dans le cadre de la recherche et du développement	1. Types de véhicules électriques utilisés dans les Etats membres de la CEDEAO	TBD	Rapport d'enquête du CERECC	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets
		2. Capacité des électrolyseurs installés pour produire de l'hydrogène vert dans les Etats membres de la CEDEAO	TBD	Rapport d'enquête CERECC	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets
		3. Capacité des systèmes de stockage d'énergie par batterie déployés	TBD	Rapport d'enquête CERECC	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets
2). Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets	2.5 Réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO2) par secteur d'activité	Quantité d'émissions de CO2 évitées (tonnes métriques)	TBD	Données sur le secteur de l'énergie provenant des institutions focales nationales et rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets/programmes	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets
							TBD	TBD	TBD	TBD	TBD		
							TBD	TBD	TBD	TBD	TBD		
	2.6 Diminution de l'utilisation d'appareils à faible rendement énergétique	Types d'appareils inefficaces éliminés progressivement dans les Etats membres de la CEDEAO	TBD	Rapport d'enquête du CERECC & Institutions focales nationales	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets
							TBD	TBD	TBD	TBD	TBD		
							TBD	TBD	TBD	TBD	TBD		
	2.7 Technologies de cuisson et combustibles propres utilisés à grande échelle	Part de la population utilisant des technologies de cuisson propres	TBD	Rapport d'enquête CERECC, Institutions focales nationales, Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets/programmes	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets
							TBD	TBD	TBD	TBD	TBD		
							TBD	TBD	TBD	TBD	TBD		

Orientation stratégique	Résultats/Effets attendus	Indicateurs	Définition	Source des données	Valeur de référence	Année de référence	Objectifs					Principal Responsable	Un acteur impliqué
							2023	2024	2025	2026	2027		
2). Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets	2.8 L'EE dans les bâtiments est largement intégrée dans les codes nationaux d'urbanisme	Nombre d'États membres incorporant l'EE dans les bâtiments dans leurs codes d'urbanisme	TBD	Rapport d'enquête CERECC & Institutions focales nationales, projet/programme	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	15	Directeur des opérations (DoO)	“
	2.9 Intégration et prise en compte des questions de genre et de jeunesse dans les projets d'EE et d'EnR	Pourcentage de programmes et de projets ayant abordé les questions de genre	TBD	Rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme et du projet	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	100	Directeur des opérations (DoO)	“
	2.10 Intégration et prise en compte des questions environnementales dans les projets d'EE et d'EnR	Pourcentage de programmes et de projets ayant abordé les questions environnementales	TBD	Rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme et du projet	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	“	Directeur des opérations (DoO)
	2.11 Renforcement des capacités des parties prenantes dans les programmes et projets d'EnR et d'EE	1) Nombre d'agences du secteur de l'énergie ayant bénéficié d'une assistance technique pour améliorer la fourniture de services 2) Nombre d'acteurs du secteur privé ayant bénéficié d'une assistance technique pour leur permettre d'améliorer l'accès aux consommateurs	TBD	Rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme et du projet et rapports annuels du CERECC Rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme et du projet et rapports annuels du CERECC	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets
	2.12 Création d'un organisme de certification régional	Nombre de personnes certifiées en tant que concepteurs, installateurs ou inspecteurs de systèmes solaires domestiques ou de mini-grilles propres	TBD	Rapports sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme de certification et rapports annuels du CERECC	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	“

Orientation stratégique	Résultats/Effets attendus	Indicateurs	Définition	Source des données	Valeur de référence	Année de référence	Objectifs					Principal Responsable	Un acteur impliqué
							2023	2024	2025	2026	2027		
2). Amélioration de la mise en œuvre des programmes et des projets	2.13 Amélioration du suivi et de l'évaluation des programmes et des projets	1) Pourcentage de programmes et de projets disposant d'un cadre logique et de plans de suivi des performances	TBD	Enregistrements du système M&E	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	100	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets	
		2) Pourcentage de programmes et de projets pour lesquels des données sur les indicateurs ont été communiquées	TBD	Enregistrements du système M&E	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	100	Directeur des opérations (DoO)	"	
		3) Pourcentage de programmes et de projets évalués par un évaluateur externe indépendant	TBD	Enregistrements du système M&E	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	"
	2.14 Amélioration de la diffusion des connaissances en matière d'EnR et d'EE et de l'impact du CEREEC auprès des parties prenantes	1) Types d'outils de communication utilisés dans le cadre des efforts de sensibilisation sur les interventions du CEREEC et leur impact sur les citoyens de la CEDEAO	TBD	Inventaire des unités de communication	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	Coordinateurs de sous-programmes et de projets	
		2) Nombre d'outils de communication utilisés dans le cadre des efforts de sensibilisation sur les interventions du CEREEC et leur impact sur les citoyens de la CEDEAO	TBD	Inventaire des unités de communication	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	"	"	
		3) Nouvelles fonctionnalités introduites dans ECOWREX pour améliorer sa facilité d'utilisation	TBD	ECOWREX - Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	"	"	
		4) Nombre de visites en ligne enregistrées sur la plateforme ECOWREX	TBD	ECOWREX Enquête sur les réactions des utilisateurs	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	"	"	
		5) Rapports d'avancement régionaux produits et publiés	TBD	Site web du CEREEC	TBD	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	"	"	

Orientation stratégique	Résultats/Effets attendus	Indicateurs	Définition	Source des données	Valeur de référence	Année de référence	Objectifs					Principal Responsable	Un acteur impliqué
							2023	2024	2025	2026	2027		
3). Renforcement des partenariats et mobilisation des ressources	3.1 Coopération renforcée avec les réseaux de partenaires	Pourcentage de partenaires se déclarant satisfaits de la mise en œuvre des accords de partenariat par le CERECC	TBD	Rapport d'enquête sur le retour d'information des partenaires.	TBD	2023	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	PO, Mobilisation des ressources et développement de projets & Coordinateurs de sous-programmes et de projets
	3.2 Augmentation des flux financiers vers le CERECC	Variation en pourcentage des fonds annuels mobilisés (engagés et non engagés)	TBD	Contrat/convention de subvention signé avec CERECC	TBD	2021 & 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)	“
	3.3 Augmentation des investissements publics et privés ou des investissements étrangers directs dans les ENR et l'EE dans les États membres de la CEDEAO à la suite de l'intervention du CERECC	Montant des investissements directs étrangers (en USD) mobilisés par les secteurs privé et public pour les États membres de la CEDEAO.	TBD	1) Rapport annuel du CERECC ; 2) Rapport de suivi des IDE, y compris les données communiquées par les institutions nationales de coordination.	TBD pendant ESEF-2022	2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD	Directeur des opérations (DoO)

Tableau 8 : Plan de suivi des performances du CERECC
Source: CERECC



Délégation du CERECC au Forum de l'Énergie Durable de la CEDEAO (ESEF) 2022
Abuja - Nigeria, 2 novembre 2022



Délégation du CERECC au Forum de l'Énergie Durable de la CEDEAO (ESEF) 2022
Abuja - Nigeria, 2 novembre 2022



Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC)
Adresse : Rua Jardim Gulbenkian, Bâtiment ADS, 3ème étage, C.P 288
Achada Santo António, Praia - Cabo Verde
Contact: (+238) 260 4630 | Email: info@ecreee.org
www.ecreee.org

Suivez l'ECREEE sur les médias sociaux

